

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1940

6 octobre 2009

SOMMAIRE

ACFA S.A.	93111	Fluinvest S.A.	93081
Active Learning	93112	Gangolf Sàrl	93085
Adam Offergeld II - Adam Offergeld Luxembourg G.m.b.h. & Co K.G.	93075	Generación Eléctrica Europea S.à r.l.	93098
AH Holding S.A.	93080	GREP Toulouse	93104
Alomundo Lux s.à r.l.	93086	Halong S.A.	93076
Barlanto Holding S.à r.l.	93075	Hémisphères Films	93077
Barley Investment Holding S.A.	93080	II PM Luxembourg S.A.	93084
BBWP Europe Holdings Lux S.à r.l.	93098	Immobilière Hamm S.A.	93114
Benedicum Holding S.A.	93078	Immocan S.A.	93078
Benedicum Holding S.A.	93080	ING Lion	93076
Benedicum Holding S.A.	93079	ING (L) Renta Fund	93076
Ben Holding S.à r.l.	93087	Investoil Holding S.A.	93086
Bolnievi Holding S.A.	93084	J.A.P. Rent S.à r.l.	93085
Britanny Investment	93120	Mirae Asset Global Discovery Fund	93119
Brun Holding S.A.	93078	Modillo S.A.	93074
Cellular Energy S.A.	93082	Moonsurf S.A.	93086
CETP UC4 Finance S.à r.l.	93075	Obuda S.A.	93081
CETP UC4 S.à r.l.	93074	Oceanic Real Estate Investments S.à r.l.	93076
Compagnie du Téléphone S.à r.l.	93078	Oracle Finance	93120
Compagnie Financière Européenne S.A.	93087	O. Rest	93085
Compagnie Financière Européenne S.A. SPF	93087	Polyle S.A.	93074
Electricité Thewes S.à r.l.	93110	R.E. Qualification S.A.	93079
Eni Pakistan (M) Limited	93083	Silpat S.A.	93082
Eni South China Sea Limited	93083	Smeraldo S.A.	93082
Estrada Holding S.A.	93079	Société d'Investissement dans des Entreprises Touristiques S.A.	93081
Even Investments 2 S.à r.l.	93083	Steel Finance S.A.	93074
Fact Invest	93080	United Projects S.A.	93079
FastFrate Luxco Sàrl	93077	Vitron S.à r.l.	93077
Finelco S.A.	93119	Winning Funds	93075
Finfel S.A.	93084	WP IV Investments S.à r.l.	93077

Steel Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 99.775.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
STEEL FINANCE S.A.
Signature

Référence de publication: 2009116195/12.

(090139420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

Polyle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 121.010.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
POLYLE S.A.
Signature

Référence de publication: 2009116196/12.

(090139423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

Modillo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 115.332.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MODILLO S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2009116203/12.

(090139404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

CETP UC4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 114.357.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue à Luxembourg le 10 septembre 2009:

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société du 10 septembre 2009:

- que l'assemblée a accepté la démission de CETP GP (Cayman) Limited de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 10 septembre 2009;
- que l'assemblée a nommé CETP Managing GP Holdings, Ltd., avec adresse à Walker SPV Ltd, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9001, Iles Caïmanes, comme nouveau membre du conseil de gérance de la Société, avec effet au 10 septembre 2009 et pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009123308/18.

(090148348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

CETP UC4 Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 118.228.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue à Luxembourg le 10 septembre 2009:

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société du 10 septembre 2009:

- que l'assemblée a accepté la démission de CETP GP (Cayman) Limited de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 10 septembre 2009;

- que l'assemblée a nommé CETP Managing GP Holdings, Ltd., avec adresse à Walker SPV Ltd, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9001, Iles Caïmanes, comme nouveau membre du conseil de gérance de la Société, avec effet au 10 septembre 2009 et pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009123309/18.

(090148349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Barlanto Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 114.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA

Gérant Unique

Signatures

Référence de publication: 2009116216/12.

(090139245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

Adam Offergeld II - Adam Offergeld Luxembourg G.m.b.h. & Co K.G., Société en Commandite simple.

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 48.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADAM OFFERGELD II - ADAM OFFERGELD LUXEMBURG G.m.b.h. & CO K.G.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009116241/12.

(090140157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Winning Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 78.249.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2009.

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009116412/12.

(090140039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

ING Lion, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 140.295.

Le bilan au 31 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 juillet 2009.

ING Investment Management Luxembourg S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009116413/12.

(090140037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

ING (L) Renta Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 29.732.

Le bilan au 31 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 juillet 2009.

ING Investment Management Luxembourg S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009116414/12.

(090140036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Halong S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 135.821.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009116498/12.

(090139909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Oceanic Real Estate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 120.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 139.206.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Il y a lieu de lire l'adresse de Monsieur Timothy CURT comme suit:

- 450, Lexington Avenue
NY 10017 New York
Etats-Unis d'Amérique

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2009.

Oceanic Real Estate Investments S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2009121749/18.

(090146492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

WP IV Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 2.744.038,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.278.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Il y a lieu de lire l'adresse de Monsieur Timothy Joseph CURT et Madame Tara O'NEILL comme suit:

- 450, Lexington Avenue,

NY 10017 New York,

Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2009.

WP IV Investments S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009121753/18.

(090146504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Hémisphères Films, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 80.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009121833/10.

(090146896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

FastFrate Luxco Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 134.725.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Richard Brekelmans.

Référence de publication: 2009121837/11.

(090146905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Vitron S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 53.950,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 115.508.

EXTRAIT

En date du 14 septembre 2009, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Bart Zech, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.

- Marjoleine van Oort, 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Frank Walenta

Référence de publication: 2009121730/15.

(090146775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Compagnie du Téléphone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 112.055.

Il résulte d'un transfert de parts sociales sous seing privé en date du 18 septembre 2009 que la société EAPV3 Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois luxembourgeoises, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.717, a transféré cent (100) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à M. Daniel Abittan, né le 27 mai 1951 à Casablanca (Maroc), demeurant au 15, chemin de la Falaise, 1096 Gland (Suisse).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2009.

Pour COMPAGNIE DU TELEPHONE S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009121755/18.

(090146515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Brun Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 103.014.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2009.

Pour Brun Holding SA

Banque Havilland SA

Signature

Référence de publication: 2009121822/13.

(090146884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Benedicum Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 77.649.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Septembre 2009.

Pour Benedicum Holding SA

Banque Havilland SA

Signature

Référence de publication: 2009121823/13.

(090146883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Immocan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 98.424.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009121834/10.

(090146898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

United Projects S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 32.293.

—
Extrait de la décision prise lors de la réunion du conseil d'administration du 30 juillet 2009

Est nommé Président du conseil d'administration, Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Son mandat prendra donc fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 3 août 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009121888/18.

(090146587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

R.E. Qualification S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 115.363.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009121868/10.

(090146725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Estrada Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.661.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2009.

Pour Estrada Holding SA

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2009121820/13.

(090146887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Benedicum Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 77.649.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Pour Benedicum Holding SA

Banque Havilland SA

Signature

Référence de publication: 2009121824/13.

(090146881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Barley Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 80.014.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2009.
Pour Barley Investment Holding SA
Banque Havilland S.A.
Signature

Référence de publication: 2009121825/13.

(090146879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

AH Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 76.219.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2009.
Pour AH Holding SA
Banque Havilland SA
Signature

Référence de publication: 2009121829/13.

(090146874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Fact Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 83.336.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009121814/10.

(090146638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Benedicum Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 77.649.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 4 Septembre 2009 a élu comme administrateurs:
- Waverton Group Limited, P.O.Box 3186 Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola British Virgin Islands,
- Birefield Holdings Limited, P.O.Box 3186 Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola British Virgin Islands,
- Starbrook International Limited, P.O.Box 3186 Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola British Virgin Islands
et comme commissaire aux comptes Rothley Company Limited, P.O.Box 3186 Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola British Virgin Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 Septembre 2009.

Pour Benedicum Holding S.A.
Banque Havilland S.A.
Signature

Référence de publication: 2009121925/18.

(090146907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Société d'Investissement dans des Entreprises Touristiques S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 8.826.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 25 juin 2009 à 15.00 heures

L'Assemblée Générale reconduit les mandats des Administrateurs, Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Monsieur Reinald Loutsch et le commissaire aux comptes, HRT Révision S.A., 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg, immatriculé au RCS Luxembourg sous le numéro B51238, pour une année. Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2009.

Pour la société

Un administrateur

Signature

Référence de publication: 2009122239/18.

(090147581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Fluinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 72.590.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 10 juin 2008 à 10.00 heures

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien et Reinald Loutsch, et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et Fiduciaire Simmer & Lereboulet SA. en tant que Commissaire aux Comptes, demeurant professionnellement au 1 8 B rue de la Chapelle L-8017 Strassen, et inscrit au RCS Luxembourg sous le numéro B73846, pour une durée de six ans. Leur mandat prendra fin à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Pour la société

Un administrateur

Signatures

Référence de publication: 2009122240/18.

(090147577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Obuda S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 124.777.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 7 septembre 2009

Monsieur DE BERNARDI Angelo et Monsieur KARA Mohammed sont renommés administrateurs. HRT REVISION S.A. est renommée commissaire aux comptes.

Monsieur DONATI Régis, expert-comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur en remplacement de Monsieur GIANELLO Lorenzo démissionnaire.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme

OBUDA S.A.

Angelo DE BERNARDI / Mohammed KARA

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009122313/18.

(090147331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Smeraldo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 119.033.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale
ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 21 avril 2009*

Monsieur DE BERNARDI Alexis et Monsieur HEITZ Jean-Marc sont renommés administrateurs. Monsieur KARA Mohammed est renommé commissaire aux comptes.

Monsieur MARIANI Daniele, employé privé, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Madame SCHEIFER-GILLEN Romaine, administrateur sortant.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme
SMERALDO S.A.
Alexis DE BERNARDI / Jean-Marc HEITZ
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009122320/18.

(090147280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Cellular Energy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 71.276.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale
ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 8 septembre 2009*

Monsieur PIMENTA Carlos Alberto, Monsieur BAGUENIER Henri Charles Jean, né le 2 mai 1950 à Bagnères-de-Bigorre (France), 18 rue de l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, et Monsieur LAVAGGI Ottavio sont renommés administrateurs. Monsieur DE BERNARDI Alexis est renommé commissaire aux comptes.

Monsieur LAVAGGI Ottavio est nommé Président du Conseil d'administration.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Pour extrait sincère et conforme
Pour CELLULAR ENERGY S.A.
MANACO S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009122322/18.

(090147268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Silpat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 70.140.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 18 mai 2009 à 11.00 heures*

L'Assemblée Générale reconduit les mandats de Monsieur Marc Ambrosien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. Révision S.A., en tant que Commissaire aux Comptes, demeurant professionnellement au 23 Val Fleuri L-1526 Luxembourg, et inscrit au RCS Luxembourg sous le numéro B 51.238 pour une durée de 6 années. Leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2009.

*Pour la société
Signature
Un administrateur*

Référence de publication: 2009122349/18.

(090147584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Even Investments 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 43.923.700,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 119.276.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Il y a lieu de lire l'adresse de Monsieur Timothy Joseph CURT et Madame Tara O'NEILL comme suit:

- 450, Lexington Avenue

NY 10017 New York

Etats-Unis d'Amérique

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2009.

EVEN INVESTMENTS 2 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009122363/18.

(090147321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Eni Pakistan (M) Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.539.

*Extrait des résolutions
de l'associé unique prises le 21 juillet 2009*

Le 21 juillet 2009, l'Associé Unique de ENI PAKISTAN (M) LIMITED ("la Société"), a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de M. Roberto Borgognoni de sa fonction de gérant de la société avec effet immédiat;
- de nommer M. Andrea Giammatteo, résidant professionnellement au 1725 Strawinskyaan, 1077 XX, Amsterdam, Pays-Bas, en tant que gérant de la société, son mandat prenant effet immédiatement et expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2012.

Luxembourg, le 17 août 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009122373/18.

(090147455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Eni South China Sea Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.538.

*Extrait des résolutions
de l'associé unique prises le 21 juillet 2009*

Le 21 juillet 2009, l'Associé Unique de ENI SOUTH CHINA SEA LIMITED ("la Société"), a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de M. Roberto Borgognoni de sa fonction de gérant de la société avec effet immédiat;
- de nommer M. Andrea Giammatteo, résidant professionnellement au 1725 Strawinskyaan, 1077 XX, Amsterdam, Pays-Bas, en tant que gérant de la société, son mandat prenant effet immédiatement et expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2012.

Luxembourg, le 17 août 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009122374/18.

(090147461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Bolnievi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 98.307.

—
*Extrait des résolutions
prises par l'actionnaire unique le 31 août 2009*

Est renommé Administrateur unique, Monsieur Rudy Baetens, résidant De Knod 49, 2980 Zoersel, Belgique.
Est renommée Commissaire aux comptes:
Luxembourg International Consulting S.A. (Interconsult) avec siège social à L-1371 Luxembourg - 7, Val Sainte-Croix.
Le mandat de l'Administrateur Unique et du Commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 31 août 2009.

Pour extrait conforme
L'agent domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009122388/18.

(090147127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Finfel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 148.038.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
tenue à Luxembourg au siège social le jeudi 10 septembre 2009*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 10 septembre 2009 que:

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer en son sein Maître Bernard FELTEN à la fonction de Président du Conseil d'Administration

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2009.

Pour extrait conforme
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2009122392/18.

(090147221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

II PM Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 143.539.

—
*Extrait de la résolution circulaire
du conseil d'administration du 4 août 2009*

Il résulte de la résolution circulaire du conseil d'administration tenue en date du 4 août 2009 que:

Le conseil d'administration a décidé de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Harold VAN VOOREN, né le 30 novembre 1959 à Oostburg (Pays-Bas), demeurant à L-5821 Hesperange, 2, rue de l'Ermitage, aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2009.

Pour extrait conforme
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2009122394/18.

(090147234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

J.A.P. Rent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 33, rue d'Audun-le-Tiche.
R.C.S. Luxembourg B 118.520.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 25 août 2009, que Monsieur Patrick DAL MOLIN, demeurant à F-57100 Thionville, 20 rue de Villars, a cédé soixante deux (62) parts qu'il détenait dans la société J.A.P. RENT S.à.r.l., à Monsieur Gérard WILHELM, demeurant à F-57970 Yutz, 3 rue J.F. Lamour.

Par conséquent, à compter du 25 août 2009, la répartition du capital social de la société J.A.P. RENT S.à.r.l. est la suivante:

Monsieur Patrick DAL MOLIN, précité	62 parts sociales
Monsieur Gérard WILHELM, précité	62 parts sociales
TOTAL	124 parts sociales

Esch-sur-Alzette, le 15 août 2009.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2009122395/18.

(090147253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Gangolf Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2413 Luxembourg, 35, rue du Père Raphaël.
R.C.S. Luxembourg B 54.639.

—
Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ces comptes annuels rectifiés annulent les comptes annuels au 31.12.2007 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 30.07.2008 sous la référence L080110994.05, enregistrés sous la référence DSO CS/00468 le 25.07.2008, publiés au Mémorial C n° 1989 du 14.08.2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES s.a.

CENTRE KENNEDY

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009122520/18.

(090147202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2009.

O. Rest, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 26, rue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 74.816.

—
L'an 2009, le 19 mars, à 15 heures, au siège social, 26 avenue du X septembre L-2550 Luxembourg, les Administrateurs de la Société O .REST SA se sont réunis en Conseil.

Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de transférer avec effet au 1^{er} février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 10 rue Willy Goergen L-1636 Luxembourg et qui sera désormais à l'adresse suivante:

26 rue du X septembre L-2550 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg le 19 mars 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME

Monsieur Pierre BARBER / Monsieur François BARBER / Madame Carole MANERO BARBER / Monsieur Emile HAZAN

Administrateur Délégué / Administrateur / Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009122584/18.

(090148311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Alomundo Lux s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 139.002.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société Alomundo Lux S.à.r.l. en date du 15 juin 2009

L'associé est présent.

Le gérant a pris la décision suivante:

L'associé décide:

- de transférer le siège social de la société du 62, Route de Luxembourg L-4760 Pétange au 165 A, Route de Longwy L-4751 Pétange.

La décision a été admise à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée, signé en nom de ALOMUNDO LUX S.A.R.L.

M. ARNAUD Guillaume

Gérant Unique

Référence de publication: 2009122615/18.

(090147851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Moonsurf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 100.226.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 15 juin 2009

- Ont été ré-élus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

Monsieur Eric LECLERC, employé privé, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, président

Monsieur Jos HEMMER, employé privé, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg,

Madame Martine KAPP, employée privée, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

- A été nommé commissaire aux comptes pour la même période, en remplacement de Mme Diane WUNSCH:

Monsieur Pascal FABECK, employé privé, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009123096/18.

(090148267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Investoil Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 57.050.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenu en date du 14 septembre 2009, que:

Suite à la démission, en qualité de Commissaire aux comptes de:

- Monsieur Rodolphe GERBES, demeurant professionnellement au 25, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg Est élu, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes:

- La société H.R.T. Révision SA., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est élu jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31.12.2009.

Luxembourg, le 14 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009123295/18.

(090148170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

**Compagnie Financière Européenne S.A. SPF, Société Anonyme,
(anc. Compagnie Financière Européenne S.A.).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 114.928.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 07 septembre 2009.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2009116573/13.

(090140020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Ben Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.539.147,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 125.417.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of the month of August.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary public, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

1) Apax WW Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 33, Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 4693597,

hereby represented by Hida Ozveren, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

2) Apax US VII, L.P., an exempted limited partnership governed by the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

hereby represented by Hida Ozveren, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties declare that they are the shareholders (the "Shareholders") representing the entire share capital of Ben Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under Luxembourg law, with a share capital of seventeen thousand six hundred twenty-seven United States Dollars (USD 17,627.-) and registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre du Commerce et des Sociétés) under number B 125.417, incorporated by a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on 19 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 959 dated 24 May 2007, page 46023 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been amended by a deed of Maître Francis Kessler, prenamed, on 17 July 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the share capital of the Company by an amount of thirty million five hundred twenty-one thousand five hundred twenty United States Dollars (USD 30,521,520.-) so as to raise it from its current amount of seventeen thousand six hundred twenty-seven United States Dollars (USD 17,627.-), represented by seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) shares, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, to an amount of thirty million five hundred thirty-nine thousand one hundred forty-seven United States Dollars (USD 30,539,147.-) represented by thirty million five hundred thirty-nine thousand one hundred forty-seven (30,539,147) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

2. To issue, with a total share premium of two hundred seventy-four million six hundred ninety-three thousand six hundred twenty-three United States Dollars and fifty-five Cents (USD 274,693,623.55), thirty million five hundred twenty-one thousand five hundred twenty (30,521,520) new shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each so as to raise the number of shares from seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) shares to thirty million five hundred thirty-nine thousand one hundred forty-seven (30,539,147) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

States Dollar (USD 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Shareholders resolving on the proposed share capital increase.

3. To accept the subscription of (i) twenty-eight million three hundred eighty-five thousand thirteen (28,385,013) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by Apax WW Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 33, Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 4693597, by a contribution in cash with payment of a total share premium of two hundred fifty-five million four hundred sixty-five thousand seventy United States Dollars and fifty Cents (USD 255,465,070.50) and (ii) two million one hundred thirty-six thousand five hundred seven (2,136,507) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by Apax US VII, LP., an exempted limited partnership governed by the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, by a contribution in cash with payment of a total share premium of nineteen million two hundred twenty-eight thousand five hundred fifty-three United States Dollars and five Cents (USD 19,228,553.05).

4. To restructure the share capital of the Company by creating two (2) types of shares, i.e. the ordinary shares and the preferred shares and by dividing the preferred shares into nine (9) different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H and I and reclassification of the thirty million five hundred thirty-nine thousand one hundred forty-seven (30,539,147) existing shares as follows:

Class of Shares	Number of Shares
Ordinary shares	17,627
Class A preferred shares	3,391,280
Class B preferred shares	3,391,280
Class C preferred shares	3,391,280
Class D preferred shares	3,391,280
Class E preferred shares	3,391,280
Class F preferred shares	3,391,280
Class G preferred shares	3,391,280
Class H preferred shares	3,391,280
Class I preferred shares	3,391,280
Total	30,539,147

5. To determine the rights attached to each type and class of shares and subsequently amend article 6 of the Articles.

6. Miscellaneous,

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders RESOLVE to increase the Company's share capital by an amount of thirty million five hundred twenty-one thousand five hundred twenty United States Dollars (USD 30,521,520.-) so as to raise it from its current amount of seventeen thousand six hundred twenty-seven United States Dollars (USD 17,627.-), represented by seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, to an amount of thirty million five hundred thirty-nine thousand one hundred forty-seven United States Dollars (USD 30,539,147.-) represented by thirty million five hundred thirty-nine thousand one hundred forty-seven (30,539,147) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

Second resolution

The Shareholders RESOLVE to issue, with a total share premium of two hundred seventy-four million six hundred ninety-three thousand six hundred twenty-three United States Dollars and fifty-five Cents (USD 274,693,623.55), thirty million five hundred twenty-one thousand five hundred twenty (30,521,520) new shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each so as to raise the number of shares from seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) shares to thirty million five hundred thirty-nine thousand one hundred forty-seven (30,539,147) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Shareholders resolving on the proposed share capital increase.

Subscription

I - There now appears Hida Ozveren, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of Apax WW Nominees Ltd., prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, initialled "ne varietur" by the appearing party and that will also remain annexed to the present deed.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of Apax WW Nominees Ltd., prenamed, to twenty-eight million three hundred eighty-five thousand thirteen (28,385,013) new shares of the Company with a nominal

value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by a contribution in cash of twenty-eight million three hundred eighty-five thousand thirteen United States Dollars (USD 28,385,013.-) with payment of a total share premium of two hundred fifty-five million four hundred sixty-five thousand seventy United States Dollars and fifty Cents (USD 255,465,070.50) the total amount being paid by Apax WW Nominees Ltd. amounting to two hundred eighty-three million eight hundred fifty thousand eighty-three United States Dollars and fifty Cents (283,850,083.50).

The person appearing declares that such newly issued twenty-eight million three hundred eighty-five thousand thirteen (28,385,013) shares to Apax WW Nominees Ltd., prenamed, have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of two hundred eighty-three million eight hundred fifty thousand eighty-three United States Dollars and fifty Cents (283,850,083.50), proof of which is given to the undersigned notary.

II - There now appears Hida Ozveren, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of Apax US VII, L.P., prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, initialled "ne varietur" by the appearing party and that will also remain annexed to the present deed.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of Apax US VII, L.P., prenamed, to two million one hundred thirty-six thousand five hundred seven (2,136,507) new shares of the Company with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by a contribution in cash of two million one hundred thirty-six thousand five hundred seven United States Dollars (USD 2,136,507.-) with payment of a total share premium of nineteen million two hundred twenty-eight thousand five hundred fifty-three United States Dollars and five Cents (USD 19,228,553.05) the total amount being paid by Apax US VII, L.P. amounting to twenty-one million three hundred sixty-five thousand sixty United States Dollars and five Cents (USD 21,365,060.05).

The person appearing declares that such newly issued two million one hundred thirty-six thousand five hundred seven (2,136,507) shares to Apax US VII, L.P., prenamed, have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of twenty-one million three hundred sixty-five thousand sixty United States Dollars and five Cents (USD 21,365,060.05), proof of which is given to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholders RESOLVE to restructure the share capital of the Company by creating two (2) types of shares, i.e. the ordinary shares and the preferred shares and by dividing the preferred shares into nine (9) different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H and I and to reclassify the thirty million five hundred thirty-nine thousand one hundred forty-seven (30,539,147) existing shares as follows:

Class of Shares	Number of Shares
Ordinary shares	17,627
Class A preferred shares	3,391,280
Class B preferred shares	3,391,280
Class C preferred shares	3,391,280
Class D preferred shares	3,391,280
Class E preferred shares	3,391,280
Class F preferred shares	3,391,280
Class G preferred shares	3,391,280
Class H preferred shares	3,391,280
Class I preferred shares	3,391,280
Total	<u>30,539,147</u>

Further to the share capital increase of the Company and the creation of the new categories of shares, the shares of the Company shall be held as follows:

	Apax WW Nominees Ltd.	Apax US VII. L.P.	Total
Ordinary shares	16,393	1,234	17,627
Class A preferred shares	3,153,890	237,390	3,391,280
Class B preferred shares	3,153,890	237,390	3,391,280
Class C preferred shares	3,153,890	237,390	3,391,280
Class D preferred shares	3,153,890	237,390	3,391,280
Class E preferred shares	3,153,890	237,390	3,391,280
Class F preferred shares	3,153,890	237,390	3,391,280
Class G preferred shares	3,153,890	237,390	3,391,280
Class H preferred shares	3,153,890	237,390	3,391,280
Class I preferred shares	3,153,893	237,387	3,391,280
Total	<u>28,401,406</u>	<u>2,137,741</u>	<u>30,539,147</u>

Fourth resolution

The Shareholders RESOLVE to attribute to each type and class of shares the rights as described in article 6 of the Articles which shall be amended so as to reflect the above resolutions and which shall forthwith read as follows:

" Art. 6. Share capital - Shares - Repurchase.

6.1 - Subscribed share capital

The Company's share capital is fixed at thirty million five hundred thirty-nine thousand one hundred forty-seven United States Dollars (USD 30,539,147.-) represented by seventeen thousand six hundred twenty-seven (17,627) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and three million three hundred ninety-one thousand two hundred eighty (3,391,280) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), three million three hundred ninety-one thousand two hundred eighty (3,391,280) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), three million three hundred ninety-one thousand two hundred eighty (3,391,280) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), three million three hundred ninety-one thousand two hundred eighty (3,391,280) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), three million three hundred ninety-one thousand two hundred eighty (3,391,280) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), three million three hundred ninety-one thousand two hundred eighty (3,391,280) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), three million three hundred ninety-one thousand two hundred eighty (3,391,280) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), three million three hundred ninety-one thousand two hundred eighty (3,391,280) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares"), and three million three hundred ninety-one thousand two hundred eighty (3,391,280) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares" and, together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares and the Class H Preferred Shares, the "Preferred Shares") representing a total of thirty million five hundred thirty-nine thousand one hundred forty-seven (30,539,147) shares of a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

The Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereafter together referred to as a "Share" or the "Shares".

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company (société unipersonnelle) in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Repurchase

6.2.1 - The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire classes of Preferred Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class(es).

6.2.2 - In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of one or more classes of Preferred Shares, the holders of Shares of the repurchased and cancelled class(es) of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined in article 6.2.5) for each Share of the relevant class(es) held by them and cancelled.

6.2.3 - Each class of Preferred Shares gives the right to the holders thereof, pro rata to their holding in such class, in case of redemption of such class, to the Available Amount for the relevant period to which the class relates pursuant to the present article:

- The period for Class A Preferred Shares is the period starting on the day of this notarial deed and ending on the Interim Account Date for the Class A 2009 Interim Accounts (the "Class A Period");
- The period for Class B Preferred Shares is the period starting on the day after the Class A Period and ending on the Interim Account Date for the Class B 2010 Interim Accounts (the "Class B Period");
- The period for Class C Preferred Shares is the period starting on the day after the Class B Period and ending on the Interim Account Date for the Class C 2011 Interim Accounts (the "Class C Period").
- The period for Class D Preferred Shares is the period starting on the day after the Class C Period and ending on the Interim Account Date for the Class D 2012 Interim Accounts (the "Class D Period");
- The period for Class E Preferred Shares is the period starting on the day after the Class D Period and ending on the Interim Account Date for the Class E 2013 Interim Accounts (the "Class E Period");
- The period for Class F Preferred Shares is the period starting on the day after the Class E Period and ending on the Interim Account Date for the Class F 2014 Interim Accounts (the "Class F Period").
- The period for Class G Preferred Shares is the period starting on the day after the Class F Period and ending on the Interim Account Date for the Class G 2015 Interim Accounts (the "Class G Period");
- The period for Class H Preferred Shares is the period starting on the day after the Class G Period and ending on the Interim Account Date for the Class H 2016 Interim Accounts (the "Class H Period");
- The period for Class I Preferred Shares is the period starting on the day after the Class H Period and ending on the Interim Account Date for the Class I 2017 Interim Accounts (the "Class I Period").

6.2.4 - In the event a class of Preferred Shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the holders of such class shall become entitled, in case of a redemption and cancellation of the relevant class, to the Available Amount for a new period (the "New Period") which shall start on the date after the latest Class Period (or as the case may be the immediately preceding New Period of another class) and end on the Interim Account Date of the Interim Accounts prepared for the repurchase and cancellation of such class of Preferred Shares, provided that if there is no Interim Account Date for such class, the Class Period of such class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of such New Period. The first New Period shall start on the date after the Class I Period and the classes of Preferred Shares not repurchased and not cancelled in their period as per article 6.2.3 shall come in the order of Class A to Class I (to the extent not previously repurchased and cancelled).

6.2.5 - In the case of redemption of a class of Preferred Shares, the holders of such class of Preferred Shares shall receive, for each of their Shares held in such class, the Cancellation Value Per Share calculated as follows: nominal value per Preferred Share (including the share premium attributed to the Preferred Shares) to be cancelled plus the Available Amount divided by the number of Preferred Shares in issue in the class to be repurchased and cancelled, provided that the general meeting of Shareholders may decide to limit the Cancellation Value per Share to the Available Cash per Share, increased if so expressly decided by the general meeting by other readily distributable assets of the Company.

Any amendments to the present article 6.2 shall be subject to the unanimous decision of the general shareholders' meeting (if any) to be held with a 100% quorum of all Shares in issue.

6.3 - Share premium

Any available share premium amount shall be distributable.

6.4 - Modification of share capital

The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 9 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.5 - Voting rights - Distributions

Each Share, either Ordinary Share or Preferred Share, confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Save as provided in the present article 6.5, each Share shall rank *pari passu* with every other Share and shall entitle its owner to equal rights to any distribution of dividends.

6.6 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.7 - Transfer of Shares

In case of a sole shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the Shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and article 190 of the Law.

Shares may not be transferred *inter vivos* to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid *vis-a-vis* the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.8 - Registration of Shares

All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

6.9 - Definitions

Available Amount means (without double counting) total amount of net profits of the Company (including carried forward profits but (i) less the results, if positive, of any losses (including carried forward losses) expressed as a positive minus any freely distributable share premium and reserves and (ii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles) determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be).

Available Cash means all the cash held by the Company (except for cash on term deposits with a remaining maturity exceeding six (6) months), any readily marketable money market instruments, bonds and notes and any receivable which in the opinion of the board of managers will be paid to the Company in the short term less any indebtedness or other debt of the Company payable in less than six (6) months determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be).

Available Cash Per Share means in respect of a class of Shares, the Available Cash divided by the number of Preferred Shares in issue in the class to be repurchased and cancelled.

Class A Interim 2009 Accounts means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A Preferred Shares.

Class B Interim 2010 Accounts means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class B Preferred Shares.

Class C Interim 2011 Accounts means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class C Preferred Shares.

Class D Interim 2012 Accounts means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class D Preferred Shares.

Class E Interim 2013 Accounts means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class E Preferred Shares.

Class F Interim 2014 Accounts means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class F Preferred Shares.

Class G Interim 2015 Accounts means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class G Preferred Shares.

Class H Interim 2016 Accounts means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class H Preferred Shares.

Class I Interim 2017 Accounts means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class I Preferred Shares.

Class Period means Class A Period, Class B Period, Class C Period, Class D Period, Class E Period, Class F Period, Class G Period, Class H Period and Class I Period.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Preferred Shares, provided that such date may not be later than the last day of the third month after the first year end following the start date of the relevant period.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately SEVEN THOUSAND EURO (7,000.-).

Declaration

Whereof, the present notarial deed was drawn up Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre^{ème} jour du mois d'août.

Devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

1) Apax WW Nominees Ltd., une limited liability company, constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 4693597,

ici représentée par Hida Ozveren, avocat à la cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2) Apax US VII, L.P., une limited partnership exemptée, constituée sous les lois des Iles Caïman, ayant son siège social à c/o Walkers House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman,

ici représentée par Hida Ozveren, avocat à la cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

I. Ces procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises à l'enregistrement.

II. Les parties comparantes déclarent qu'elles sont les associés (les "Associés") représentant l'intégralité du capital social de Ben Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Luxembourg, ayant un capital social de dix-sept mille six cent vingt-sept dollars américains (USD 17.627,-) et son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.417 et constituée suivant acte de Maître Jacques Delvaux, notaire résident à Luxembourg, du 19 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 959 daté du 24 mai 2007, page 46023 (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés suivant acte de Maître Francis Kessler, précité, du 17 juillet 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, ayant reconnu être parfaitement informées des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente millions cinq cent vingt et un mille cinq cent vingt dollars américains (USD 30.521.520,-) pour le porter de son montant actuel de dix-sept mille six cent vingt-sept dollars américains (USD 17.627,-) représenté par dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, à trente millions cinq cent trente-neuf mille cent quarante-sept dollars américains (USD 30.539.147,-), représenté par trente millions cinq cent trente-neuf mille cent quarante-sept (30.539.147) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune.

2. Emission, avec une prime d'émission totale de deux cent soixante-quatorze millions six cent quatre-vingt-treize mille six cent vingt-trois dollars américains et cinquante-cinq cents (USD 274.693.623,55), de trente millions cinq cent vingt et un mille cinq cent vingt (30.521.520) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, pour porter le nombre de parts sociales de dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) parts sociales à trente millions cinq cent trente-neuf mille cent quarante-sept (30.539.147) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par les Associés décidant de l'augmentation du capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de (i) vingt-huit millions trois cent quatre-vingt-cinq mille treize (28.385.013) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune par Apax WW Nominees Ltd., une limited liability company, constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 4693597, par un apport en numéraire, avec paiement d'une prime d'émission totale de deux cent cinquante-cinq millions quatre cent soixante-cinq mille soixante-dix dollars américains et cinquante cents (USD 255.465.070,50) et (ii) deux millions cent trente-six mille cinq cent sept (2.136.507) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune par Apax US VII, L.P., une limited partnership exemptée, constituée sous les lois des Iles Caïman, ayant son siège social à c/o Walkers House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman, par un apport en numéraire, avec paiement d'une prime d'émission totale de dix-neuf millions deux cent vingt-huit mille cinq cent cinquante-trois dollars américains et cinq cents (USD 19.228.553,05).

4. Restructuration du capital social de la Société par la création de deux (2) types de parts sociales, à savoir des parts sociales ordinaires et des parts sociales privilégiées et en divisant les parts sociales privilégiées en neuf (9) classes de parts sociales différentes, soit les classes A, B, C, D, E, F, G, H et I et reclassification des trente millions cinq cent trente-neuf mille cent quarante-sept (30.539.147) parts sociales existantes de la manière suivante:

Classe de parts sociales	Nombre de parts sociales
Parts sociales ordinaires	17.627
Parts sociales privilégiées de classe A	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe B	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe C	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe D	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe E	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe F	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe G	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe H	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe I	3.391.280
Total	<u>30.539.147</u>

5. Détermination des droits attachés à chaque type et classe de parts sociales et modification subséquente de l'article 6 des Statuts.

6. Divers,

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente millions cinq cent vingt et un mille cinq cent vingt dollars américains (USD 30.521.520,-) pour le porter de son montant actuel de dix-sept mille six cent vingt-sept dollars américains (USD 17.627,-) représenté par dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, à trente millions cinq cent trente-neuf mille cent quarante-sept dollars américains (USD 30.539.147,-), représenté par trente millions cinq cent trente-neuf mille cent quarante-sept (30.539.147) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune.

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT d'émettre, avec une prime d'émission totale de deux cent soixante-quatorze millions six cent quatre-vingt-treize mille six cent vingt-trois dollars américains et cinquante-cinq cents (USD 274.693.623,55), de trente millions cinq cent vingt et un mille cinq cent vingt (30.521.520) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, pour porter le nombre de parts sociales de dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) parts sociales à trente millions cinq cent trente-neuf mille cent quarante-sept (30.539.147) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par les Associés décidant de l'augmentation du capital proposée.

Souscription

I - Intervient ensuite Hida Ozveren, précitée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Apax WW Nominees Ltd., précitée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, paraphée "ne varietur" par le comparant et qui restera pareillement annexée au présent acte.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Apax WW Nominees Ltd., précitée, à vingt-huit millions trois cent quatre-vingt-cinq mille treize (28.385.013) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par un apport en numéraire de vingt-huit millions trois cent quatre-vingt-cinq mille treize dollars américains (USD 28.385.013,-), avec paiement d'une prime d'émission totale de deux cent cinquante-cinq millions quatre cent soixante-cinq mille soixante-dix dollars américains et cinquante cents (USD 255.465.070,50), le montant total payé par Apax WW Nominees Ltd. s'élevant à deux cent quatre-vingt-trois millions huit cent cinquante mille quatre-vingt-trois dollars américains et cinquante cents (USD 283.850.083,50).

Le comparant déclare que ces vingt-huit millions trois cent quatre-vingt-cinq mille treize (28.385.013) nouvelles parts sociales nouvellement émises à Apax WW Nominees Ltd., précitée, ont été libérées entièrement en numéraire et que la Société dispose du montant total de deux cent quatre-vingt-trois millions huit cent cinquante mille quatre-vingt-trois dollars américains et cinquante cents (USD 283.850.083,50), preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné.

II - Intervient ensuite Hida Ozveren, précitée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Apax US VII, L.P., précitée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, paraphée "ne varietur" par le comparant et qui restera pareillement annexée au présent acte.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Apax US VII, L.P., précitée, à deux millions cent trente-six mille cinq cent sept (2.136.507) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par un apport en numéraire de deux millions cent trente-six mille cinq cent sept dollars américains (USD 2.136.507,-), avec paiement d'une prime d'émission totale de dix-neuf millions deux cent vingt-huit mille cinq cent cinquante-trois dollars américains et cinq cents (USD 19.228.553,05), le montant total payé par Apax US VII, L.P. s'élevant à vingt et un millions trois cent soixante-cinq mille soixante dollars américains et cinq cents (USD 21.365.060,05).

Le comparant déclare que ces deux millions cent trente-six mille cinq cent sept (2.136.507) parts sociales nouvellement émises à Apax US VII, L.P., précitée, ont été libérées entièrement en numéraire et que la Société dispose du montant de vingt et un millions trois cent soixante-cinq mille soixante dollars américains et cinq cents (USD 21.365.060,05), preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

Les Associés DECIDENT de restructurer le capital social de la Société par la création de deux (2) types de parts sociales, à savoir des parts sociales ordinaires et des parts sociales privilégiées et en divisant les parts sociales privilégiées en neuf (9) classes de parts sociales différentes, soit les classes A, B, C, D, E, F, G, H et I et de reclasser les trente millions cinq cent trente-neuf mille cent quarante-sept (30.539.147) parts sociales existantes de la manière suivante:

Classe de parts sociales	Nombre de parts sociales
Parts sociales ordinaires	17.627
Parts sociales privilégiées de classe A	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe B	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe C	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe D	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe E	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe F	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe G	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe H	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe I	3.391.280
Total	30.539.147

Suite à l'augmentation de capital de la Société et à la création de nouvelles catégories de parts sociales, les parts sociales de la Société sont détenues de la façon suivante:

	Apax WW Nominees Ltd.	Apax US VII. L.P.	Total
Parts sociales ordinaires	16.393	1.234	17.627
Parts sociales privilégiées de classe A	3.153.890	237.390	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe B	3.153.890	237.390	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe C	3.153.890	237.390	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe D	3.153.890	237.390	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe E	3.153.890	237.390	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe F	3.153.890	237.390	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe G	3.153.890	237.390	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe H	3.153.890	237.390	3.391.280
Parts sociales privilégiées de classe I	3.153.893	237.387	3.391.280
Total	28.401.406	2.137.741	30.539.147

Quatrième résolution

Les Associés DECIDENT d'attribuer à chaque type et classe de parts sociales les droits tels que décrits dans l'article 6 des statuts de la Société qui est modifié pour refléter les résolutions ci-dessus et qui aura désormais la teneur suivante:

" Art. 6. Capital social - Rachat.

6.1 - Capital social souscrit

Le capital social de la Société est fixé à trente millions cinq cent trente-neuf mille cent quarante-sept dollars américains (USD 30.539.147,-) représenté par dix-sept mille six cent vingt-sept (17.627) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires") et trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingts (3.391.280) parts sociales privilégiées de classe A (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe A"), trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingts (3.391.280) parts sociales privilégiées de classe B (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe B") et trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingts (3.391.280) parts sociales privilégiées de classe C (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe C"), trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingts (3.391.280) parts sociales privilégiées de classe D (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe D"), trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingts (3.391.280) parts sociales privilégiées de classe E (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe E"), trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingts (3.391.280) parts sociales privilégiées de classe F (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe F"), trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingts (3.391.280) parts sociales privilégiées de classe G (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe G"), trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingts (3.391.280) parts sociales privilégiées de classe H (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe H") et trois millions trois cent quatre-vingt-onze mille deux cent quatre-vingts (3.391.280) parts sociales privilégiées de classe I (les "Parts Sociales Privilégiées de Classe I "et, ensemble avec les Parts Sociales Privilégiées de Classe A, les Parts Sociales Privilégiées de Classe B, les Parts Sociales Privilégiées de Classe C, les Parts Sociales Privilégiées de Classe D, les Parts Sociales Privilégiées de Classe E, les Parts Sociales Privilégiées de Classe F, les Parts Sociales Privilégiées de Classe G et les Parts Sociales Privilégiées de Classe H, les "Parts Sociales Privilégiées"), représentant un total de trente millions cinq cent trente-neuf mille cent quarante-sept (30.539.147) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Privilégiées sont désignées ci-après une "part sociale" ou les "parts sociales".

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'Article 179 (2) de la Loi; Dans ce contexte, les Articles 200-1 et 200-2, entre autres, s'appliqueront, chaque décision de l'Associé Unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui devant être établis par écrit.

6.2 - Rachat

6.2.1 - Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs classes entières de Parts Sociales Privilégiées par le biais du rachat et de l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette (ces) Classe(s).

6.2.2 - Dans le cas d'une réduction du capital social par le biais du rachat et de l'annulation d'une ou plusieurs classes de Parts Sociales Privilégiées, les détenteurs de Parts Sociales faisant partie des classes de parts sociales rachetées et annulées percevront de la part de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que définie à l'article 6.2.5) pour chaque Part Sociale des classes concernées qu'ils détiennent et qui ont été annulées.

6.2.3 - Chaque classe de Parts Sociales Privilégiées donne droit à ses détenteurs, au prorata de leur détention dans cette classe, dans le cas d'un rachat de cette classe, au Montant Disponible pour la période concernée à laquelle la classe est soumise conformément au présent article:

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe A correspond à la période qui commence le jour de la constitution et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2009 de Classe A (la "Période de Classe A");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe B correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe A et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2010 de la Classe B (la "Période de Classe B");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe C correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe B et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2011 de la Classe C (la "Période de Classe C");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe D correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe C et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2012 de Classe D (la "Période de Classe D");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe E correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe D et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2013 de la Classe E (la "Période de Classe E");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe F correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe E et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2014 de la Classe F (la "Période de Classe F");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe G correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe F et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2015 de Classe G (la "Période de Classe G");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe H correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe G et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2016 de la Classe H (la "Période de Classe H");

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe I correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe H et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2017 de la Classe I (la "Période de Classe I").

6.2.4 - Dans le cas où une Classe de Parts Sociales Privilégiées n'aurait pas été rachetée et annulée au cours de la Période de Classe concernée, les détenteurs de cette classe pourront prétendre, dans le cas du rachat et de l'annulation de celle-ci, au Montant Disponible pour une nouvelle période (la "Nouvelle Période") qui commencera le jour suivant la dernière Période de Classe (ou, le cas échéant, la Nouvelle Période qui précède immédiatement celle d'une autre classe) et se terminera à la Date des Comptes Intérimaires préparés pour le rachat et l'annulation de cette classe de Parts Sociales Privilégiées, à condition que, s'il n'y a pas de Date de Comptes Intérimaires pour cette classe, la Période de Classe de cette classe se terminera le dernier jour du troisième mois suivant la fin de la première année après la date de début de cette Nouvelle Période. La première Nouvelle Période commencera à la date suivant la Période de la Classe I, et les classes de Parts Sociales Privilégiées qui n'auront pas été rachetées ni annulées au cours de leur période, selon l'article 6.2.3, se succéderont dans l'ordre de la Classe A à la Classe I (dans la mesure où elles n'auraient pas été rachetées et annulées entre-temps).

6.2.5 - Dans le cas du rachat d'une classe de Parts Sociales Privilégiées, les détenteurs de cette classe de Parts Sociales Privilégiées percevront, pour chaque Part Sociale détenue dans cette classe, le Montant d'Annulation par Part Sociale calculé comme suit: la valeur nominale par Part Sociale Privilégiée (incluant la prime d'émission attribuée aux Parts Sociales Privilégiées) devant être annulée plus le Montant Disponible divisé par le Nombre de Parts Sociales Privilégiées émises dans la classe devant être rachetée et annulée, sous la condition que l'assemblée générale des Associés puisse décider de limiter le Montant d'Annulation par Part Sociale aux Liquidités Disponibles par Part Sociale, augmentées par d'autres actifs de la Société facilement distribuables si décidé expressément par l'assemblée générale.

Toute modification au présent article 6.2 devra faire l'objet d'une décision unanime de l'assemblée générale des associés (le cas échéant) qui devra se tenir avec un quorum de 100% des Parts Sociales émises.

6.3 - Prime d'émission

Toute prime d'émission disponible est distribuable.

6.4 - Modification du capital social

Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 9 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.5 - Droits de vote - Distributions

Chaque Part Sociale, qu'elle soit Part Sociale Ordinaire ou Part Sociale Privilégiée, confère un droit de vote identique et chaque associé a un droit de vote proportionnel au nombre de Parts Sociales qu'il détient. A moins que ce ne soit

prévu au présent article 6.5, chaque Part Sociale aura un rang pari passu équivalent à toute autre Part Sociale et confèrera à son détenteur des droits égaux quant à toute distribution de dividendes.

6.6 - Indivisibilité des Parts Sociales

Les Parts Sociales sont indivisibles envers de la Société, alors qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.7 - Transfert de Parts Sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les Parts Sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les Parts Sociales ne peuvent être transmises *inter vivos* à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Les transferts de Parts Sociales doivent s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Les transferts ne peuvent être opposables à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de leur notification à la Société ou de leur acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.8 - Enregistrement de Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

6.9 - Définitions

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.

Comptes Intérimaires 2009 de Classe A signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe A.

Comptes Intérimaires 2010 de Classe B signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe B.

Comptes Intérimaires 2011 de Classe C signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe C.

Comptes Intérimaires 2012 de Classe D signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe D.

Comptes Intérimaires 2013 de Classe E signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe E.

Comptes Intérimaires 2014 de Classe F signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe F.

Comptes Intérimaires 2015 de Classe G signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe G.

Comptes Intérimaires 2016 de Classe H signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe H.

Comptes Intérimaires 2017 de Classe I signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe I.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date ne précédant pas huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales Privilégiées concernée, étant entendu que cette date ne peut être une date postérieure au dernier jour du troisième mois après la fin de la première année suivant la date de début de la période concernée.

Liquidités Disponibles signifie toutes les liquidités détenues par la Société (sauf les liquidités déposées sur des comptes à terme ayant une maturité restante excédant six (6) mois) et les instruments monétaires de marché facilement commercialisables, les obligations et les avoirs et toute créance qui dans l'opinion du conseil de gérance sera payée à la Société dans un délai court moins tout endettement ou toute autre dette de la Société payable en moins de six (6) mois déterminé sur la base des Comptes Intérimaires se rapportant à la Période de Classe pertinente (ou Nouvelle Période, selon le cas).

Liquidités Disponibles par Part Sociale signifie par rapport à chaque classe de Parts Sociales, les Liquidités Disponibles divisées par le nombre de Parts Sociales Privilégiées émises dans la classe devant être rachetée et annulée.

Montant Disponible signifie (sans double comptage ("double counting")) le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés mais (i) moins les résultats, si positifs, de toutes les pertes (pertes reportées y compris) exprimées de manière positive moins toute prime d'émission et réserve librement distribuables et (ii) moins toutes les sommes devant être placées en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts) déterminés sur base des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de Classe concernée (ou la Nouvelle Période, selon le cas).

Période de Classe signifie les Période de la Classe A, Période de la Classe B, Période de la Classe C, Période de la Classe D, Période de la Classe E, Période de la Classe F, Période de la Classe G, Période de la Classe H et Période de la Classe I.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à SEPT MILLE EUROS (7.000,-).

Déclaration

Le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent document.

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Ozveren Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 août 2009. Relation: EAC/2009/10299. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 21 septembre 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009122858/625.

(090148284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

**Generación Eléctrica Europea S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BBWP Europe Holdings Lux S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.293.

In the year two thousand and nine, on the fourth of June,

Before us Maître Henri HELLINCKX, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- Fomento Internacional Focsa S.A., a public limited liability company, having its registered office at C/Federico Salmón, 13 - 28016 Madrid, Spain, with Spanish tax identification number A-08236341,

hereby represented by Mr Philip Basler Gretic, attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given by the aforementioned sole shareholder of the Company.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

- That the appearing party is the existing sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Generación Eléctrica Europea S.à r.l. (formerly BBWP Europe Holdings Lux S.à r.l.), a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Registry ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 118.293, (the "Company"), incorporated by a deed of notary Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 11 July 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 5 October 2006, number 1869, page 89698. The articles of association were amended for the last time by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Luxembourg, dated as of 23 March 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 911 dated 29 April 2009, page 43693;

- That the Sole Shareholder has decided to vote on the points of the following agenda:

1. Transfer of the statutory registered office, the effective headquarters, the principal place of business and the central administration from the Grand Duchy of Luxembourg to Spain and incorporation of the Company as a limited corporation (Sociedad de Responsabilidad Limitada Unipersonal) in Spain, without prior dissolution of the Company but in continuation of the legal entity in Spain of the Luxembourg company, all this in conformity with Luxembourg law (the "Seat Transfer");

2. Modification of the name of "Generación Eléctrica Europea S.à r.l." to "Generación Eléctrica Europea, S.LU." and complete replacement of the articles of association, and more particularly determination of the duration of the Company, modification of its purpose in order to read as follows:

" Art. 2. Objeto Social.

La Sociedad tiene por objeto:

La adquisición, tenencia, gestión, venta, disfrute y administración de valores mobiliarios, negociados o no en mercados organizados, incluyendo dentro de este concepto, entre otros, las acciones o participaciones o demás valores representativos de los fondos propios de entidades de nacionalidad tanto española como extranjera.

El ámbito de su actividad se extenderá a todo el territorio nacional, pudiendo operar en el extranjero previo cumplimiento de los requisitos establecidos por la normativa vigente.

Si alguna ley exigiera para el ejercicio de todas o algunas de las actividades expresadas algún título profesional, o autorización administrativa, o inscripción en Registros Públicos, o, en general, cualesquiera otros requisitos, tales actividades no podrán iniciarse antes de que se hayan cumplido los requisitos administrativos exigidos y, en su caso, deberán desarrollarse por medio de persona o personas que ostenten la titulación requerida.

Las anteriores actividades también podrán ser desarrolladas por la sociedad, en todo o en parte, bien de forma directa o de forma indirecta, mediante la participación en otras sociedades con objeto idéntico o análogo.

Quedan expresamente excluidas todas aquellas actividades para cuyo ejercicio la Ley exija requisitos especiales que no puedan ser cumplidos por esta Sociedad.

Art. 4. Duración.

La Sociedad tiene duración indefinida."

3. Examination and approval of the interim balance sheet of the Company dated 2 June 2009;

4. Resignation of the current managers (gérants) and appointment of the new manager or managers;

5. Discharge to the current managers (gérants);

6. Delegation of special powers; and

7. Miscellaneous.

- That the Sole Shareholder declare the following:

The purpose of this general Sole Shareholder's meeting is to approve the Seat Transfer of the Company from the Grand- Duchy of Luxembourg to Spain, and more specifically to C/ Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Spain.

In order to perfect the Seat Transfer the cancellation procedures with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) and the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations will be accomplished upon confirmation of the registration of the Company with the competent Trade Register of Madrid in Spain.

- That the present meeting, representing the entire share capital of the Company, is regularly convened and may validly deliberate on all items of this agenda;

- That, on the basis of the agenda, the Sole Shareholder has taken the following resolutions (the "Resolutions"):

First resolution

The Sole Shareholder, represented as stated here above, RESOLVES to transfer the statutory registered office, the principal place of business, the central administration and the effective headquarters of the Company from Luxembourg to Spain, and more specifically to C/ Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Spain with effect on the day of the first filing with the Trade Register of Madrid, Spain of any document required for the incorporation as a limited corporation (Sociedad de Responsabilidad Limitada Unipersonal) and as a consequence for the Company to adopt the Spanish nationality and to be subject to Spanish law. This change of nationality having not as effect a change of the legal entity of the Company that stays unchanged more specifically on the legal and on the financial point of view, so that as a consequence without a change of the legal entity and this without a liquidation of the Luxembourg company, the nationality of the Company is changed from the Luxembourg to Spanish nationality.

The procedure for the deregistration of the Company will be effected at the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) as soon as a statement attesting registration with the Trade Register of Madrid in Spain is received.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, further RESOLVES to authorize:

- Mr Alberto Morandini and Mr Alain Blondlet, each on his sole signature, to present the fiscal declarations and in general to do anything necessary or appropriate in connection with the closing of the Luxembourg office of the Company; and/or

- any lawyer of Oostvogels Pfister Feyten, attorneys at law, with offices at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg to do all that is necessary to deregister the Company from public registers and to this end to make any declaration, sign any deed and/or record and represent the Company also before public authorities and in general to do all that is necessary or simply expedient in order to execute this mandate.

Second resolution

The Sole Shareholder, represented as stated here above, RESOLVES to amend or replace the articles of association of the Company insofar as is necessary to render them conformant with the laws of Spain, and so adopts the draft of the

articles of association, as attached to the present deed in their original Spanish version, and as they will be filed with the Trade Register of Madrid, Spain, and more particularly on this subject resolves:

- to change the name from "Generación Eléctrica Europea S.à r.l." to "Generación Eléctrica Europea, S.LU.";
- to give to the corporate object the following wording:

" Art. 2. Objeto Social.

La Sociedad tiene por objeto:

La adquisición, tenencia, gestión, venta, disfrute y administración de valores mobiliarios, negociados o no en mercados organizados, incluyendo dentro de este concepto, entre otros, las acciones o participaciones o demás valores representativos de los fondos propios de entidades de nacionalidad tanto española como extranjera.

El ámbito de su actividad se extenderá a todo el territorio nacional, pudiendo operar en el extranjero previo cumplimiento de los requisitos establecidos por la normativa vigente.

Si alguna ley exigiera para el ejercicio de todas o algunas de las actividades expresadas algún título profesional, o autorización administrativa, o inscripción en Registros Públicos, o, en general, cualesquiera otros requisitos, tales actividades no podrán iniciarse antes de que se hayan cumplido los requisitos administrativos exigidos y, en su caso, deberán desarrollarse por medio de persona o personas que ostenten la titulación requerida.

Las anteriores actividades también podrán ser desarrolladas por la sociedad, en todo o en parte, bien de forma directa o de forma indirecta, mediante la participación en otras sociedades con objeto idéntico o análogo.

Quedan expresamente excluidas todas aquellas actividades para cuyo ejercicio la Ley exija requisitos especiales que no puedan ser cumplidos por esta Sociedad."

- to determine that the duration of the Company is indefinite.

It being understood that the formalities provided under Spanish law for the final adoption of these articles of association will be made and are in conformity with the laws of Spain.

Third resolution

The Sole Shareholder, represented as stated here above, RESOLVES to (i) exam the interim balance sheet of the Company dated 2 June 2009 and (ii) adopt this interim balance sheet.

Fourth resolution

The Sole Shareholder, represented as stated here above, RESOLVES to accept the resignation of the current members of the board of managers (conseil de gérance) with effect as of today.

The following managers (gérants) will resign:

- Mr Eduardo González Gómez;
- Mr Alain Blondlet; and
- Mr Alberto Morandini.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, RESOLVES to appoint in conformity with the applicable Spanish law and article 19 of the articles of association of Generación Eléctrica Europea, S.LU. as a member of the board of managers for an indefinite period of time or as otherwise allowable under the laws of Spain and the articles of association of Generación Eléctrica Europea, S.LU., to wit:

1. Compañía General de Servicios Empresariales, S.A.U., represented by Mr. Jesus Manuel Somoza Serrano, Spanish, full age, Economist, married, with I.D. N ° 1.382.744-F and with professional address at C/Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Spain;

2. Corporación Española de Servicios, S.A., represented by Mr Eduardo González Gómez, Spanish, full age, Engineer, widower, with I.D. N ° 134.755 K and with professional address at C/Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Spain; and

3. Europea de Gestión, S.A.U., represented by Mr. Juan Cervigon Simo, Spanish, full age, Mathematician, married, I.D. N ° 19.886.816-G and with professional address at C/Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Spain.

Their mandate will be unlimited as allowable by the applicable Spanish law.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, RESOLVES to confer all powers on each of the persons designated in the present resolution, acting individually, and with full power of substitution:

- to amend the articles of association in "Generación Eléctrica Europea, S.LU." and the deed transferring the registered office and the central administration to Spain;

- to appear before a Spanish notary public in relation to the resolutions to be adopted to make effective the Seat Transfer;

- to permit the filing of the incorporation with the competent Trade Register of Madrid, Spain; and

- in general to perform all the formalities and/or actions to effect all the deregistration, registrations and publications in any way that may be required by the competent Spanish authorities for the purpose of filing and registration the Company as a limited corporation (Sociedad de Responsabilidad Limitada Unipersonal) and the continuation of the Company under the laws of Spain.

93101

Fifth resolution

The Sole Shareholder, represented as stated here above, RESOLVES to grant discharge to the current managers (gérants) in respect of the performance of their duties until now.

Sixth resolution

The Sole Shareholder, represented as stated here above, RESOLVES to grant to

- Mr José María Oliver García, Spanish, full age, Lawyer, married, I.D. N° 50.273.497-M; and/or
- Mrs Cristina López Barranco, Spanish, full age, Lawyer, married, I.D. N 1.931.919-B;

both with professional address at C/Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Spain, all powers, each acting individually on his/her sole signature, and with full power of substitution:

- to amend the articles of association in "Generación Eléctrica Europea, S.LU." and the deed transferring the registered office and the central administration to Spain;
- to appear before a Spanish notary public in relation to the resolutions to be adopted to make effective the Seat Transfer;
- to permit the filing of the incorporation with the competent Trade Register of Madrid, Spain; and
- in general to perform all the formalities and/or actions to effect all the deregistration, registrations and publications in any way that may be required by the competent Spanish authorities for the purpose of filing and registration the Company as a limited corporation (Sociedad de Responsabilidad Limitada Unipersonal) and the continuation of the Company under the laws of Spain.

Declaration pro fisco

The Sole Shareholder, represented as stated here above, RESOLVES that the transfer of the registered office and the consequent change of nationality will have no effect on the legal entity of the Company that continues without any liquidation in Spain.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,000.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quatre juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

- Fomento Internacional Focsa S.A., une société anonyme ayant son siège social à C/ Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Espagne, avec numéro d'identification fiscal espagnol A-08236341,

Ici-représentée par M^e Philip Basler Gretic, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par l'associé unique susmentionné de la Société.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec celui-ci.

La partie comparante, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que la partie comparante est l'associé unique actuel (l "Associé Unique") de Generación Eléctrica Europea S.à r.l. (précédemment BBWP Europe Holdings Lux S.à r.l.), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 118.293, constituée par un acte du notaire Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 5 octobre 2006, sous le numéro 1869, page 89698. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois, par un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 911 en date du 29 avril 2009, page 43693;

Que l'Associé Unique a décidé de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

1. Transfert du siège social statutaire, du siège réel, du lieu du principal établissement, de l'administration centrale du Grand-Duché de Luxembourg vers l'Espagne et transformation de la Société en une société à responsabilité limitée (Sociedad de Responsabilidad Limitada Unipersonal) espagnole, sans dissolution préalable de la Société, mais par continuation en Espagne de la personnalité juridique de la société luxembourgeoise, et cela en conformité avec la loi luxembourgeoise (le "Transfert de Siège");

2. Modification de la dénomination sociale de "Generación Eléctrica Europea S.à r.l." en "Generación Eléctrica Europea, S.LU." et refonte totale des statuts et plus particulièrement de la détermination de la durée de la Société ainsi que de son objet social, qui doit être lu comme suit:

" Art. 2. Objeto Social.

La Sociedad tiene por objeto:

La adquisición, tenencia, gestión, venta, disfrute y administración de valores mobiliarios, negociados o no en mercados organizados, incluyendo dentro de este concepto, entre otros, las acciones o participaciones o demás valores representativos de los fondos propios de entidades de nacionalidad tanto española como extranjera.

El ámbito de su actividad se extenderá a todo el territorio nacional, pudiendo operar en el extranjero previo cumplimiento de los requisitos establecidos por la normativa vigente.

Si alguna ley exigiera para el ejercicio de todas o algunas de las actividades expresadas algún título profesional, o autorización administrativa, o inscripción en Registros Públicos, o, en general, cualesquiera otros requisitos, tales actividades no podrán iniciarse antes de que se hayan cumplido los requisitos administrativos exigidos y, en su caso, deberán desarrollarse por medio de persona o personas que ostenten la titulación requerida.

Las anteriores actividades también podrán ser desarrolladas por la sociedad, en todo o en parte, bien de forma directa o de forma indirecta, mediante la participación en otras sociedades con objeto idéntico o análogo.

Quedan expresamente excluidas todas aquellas actividades para cuyo ejercicio la Ley exija requisitos especiales que no puedan ser cumplidos por esta Sociedad.

Art. 4. Duración.

La Sociedad tiene duración indefinida."

3. Examen et approbation des comptes intérimaires de la Société arrêtés au 2 juin 2009;

4. Démission des gérants actuels et nomination du ou des nouveaux gérant(s);

5. Décharge aux gérants actuels;

6. Délégation de pouvoirs spéciaux; et

7. Miscellaneous.

Que l'Associé Unique déclare ce qui suit:

La présente assemblée générale a pour objet de décider le Transfert de Siège de la Société du Grand-Duché de Luxembourg vers l'Espagne, et plus spécifiquement à CI Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Espagne.

Dans le but de parfaire le Transfert de Siège, la procédure d'annulation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sera accomplie une fois confirmée l'inscription de la Société auprès le Registre de Commerce compétent de Madrid en Espagne.

Que la présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social de la Société, est valablement convoquée et peut valablement délibérer de tous les points à l'ordre du jour;

Que, sur base de l'agenda, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes (les "Résolutions"):

Première résolution

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, DECIDE de transférer le siège social statutaire, le siège réel, l'administration centrale et le lieu du principal établissement, de la Société du Grand-Duché de Luxembourg vers l'Espagne, et plus précisément à CI Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Espagne avec effet au jour du premier dépôt auprès du Registre de Commerce de Madrid, Espagne de tout document requis pour sa constitution en tant que société à responsabilité limitée (Sociedad de Responsabilidad Limitada Unipersonal) et qui aura pour conséquence pour la Société d'adopter la nationalité espagnole et d'être soumise à la loi espagnole. Ce changement de nationalité n'ayant pas pour effet de modifier la personnalité juridique de la Société qui restera inchangée spécialement d'un point de vue légal et financier, a pour conséquence que la Société passera de la nationalité luxembourgeoise à la nationalité espagnole et ce sans liquidation ni changement dans la personnalité juridique de la Société.

La procédure de radiation de la Société sera effectuée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg dès réception de l'extrait attestant de son inscription auprès du Registre de Commerce de Madrid en Espagne.

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, DECIDE en outre de donner mandat à:

- M. Alberto Morandini et M. Alain Blondlet, chacun sous sa signature individuelle, de présenter les déclarations fiscales et en général de faire tout acte nécessaire ou approprié en connexion avec la fermeture du bureau de la Société à Luxembourg; et/ou

- tout membre du cabinet Oostvogels Pfister Feyten, Avocats à la Cour, établi au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg de faire tout ce qui est nécessaire afin de rayer la Société des registres publics, et à cet effet de faire toute déclaration, de signer tout acte et/ou procès verbal, et de représenter la Société aussi devant les autorités publiques, et en général de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile pour exécuter le présent mandat.

Deuxième résolution

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, DECIDE de modifier ou remplacer les statuts de la Société dans la mesure nécessaire pour les rendre conformes à la législation espagnole, et ainsi adopter le projet de statuts, tel que rédigés dans leur version originale espagnole dans le document annexé au présent acte, forme dans laquelle ils seront déposés au Registre de Commerce de Madrid, Espagne, et plus particulièrement les Associés décident à ce sujet:

- de changer la dénomination sociale de "Generación Eléctrica Europea S.à r.l." à "Generación Eléctrica Europea, S.LU.";
- de donner à l'objet social cette définition:

" Art. 2. Objeto Social.

La Sociedad tiene por objeto:

La adquisición, tenencia, gestión, venta, disfrute y administración de valores mobiliarios, negociados o no en mercados organizados, incluyendo dentro de este concepto, entre otros, las acciones o participaciones o demás valores representativos de los fondos propios de entidades de nacionalidad tanto española como extranjera.

El ámbito de su actividad se extenderá a todo el territorio nacional, pudiendo operar en el extranjero previo cumplimiento de los requisitos establecidos por la normativa vigente.

Si alguna ley exigiera para el ejercicio de todas o algunas de las actividades expresadas algún título profesional, o autorización administrativa, o inscripción en Registros Públicos, o, en general, cualesquiera otros requisitos, tales actividades no podrán iniciarse antes de que se hayan cumplido los requisitos administrativos exigidos y, en su caso, deberán desarrollarse por medio de persona o personas que ostenten la titulación requerida.

Las anteriores actividades también podrán ser desarrolladas por la sociedad, en todo o en parte, bien de forma directa o de forma indirecta, mediante la participación en otras sociedades con objeto idéntico o análogo.

Quedan expresamente excluidas todas aquellas actividades para cuyo ejercicio la Ley exija requisitos especiales que no puedan ser cumplidos por esta Sociedad. "

- de déterminer que la durée de la Société sera illimitée.

Il est entendu que les formalités prévues pour que l'adoption de ces nouveaux statuts soit faite en conformité avec la loi espagnole devront être accomplies.

Troisième résolution

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, DECIDE (i) d'examiner les comptes intérimaires de la Société arrêtés au 2 juin 2009 et (ii) d'approuver ces comptes intérimaires.

Quatrième résolution

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, DECIDE d'accepter la démission des membres actuels du conseil de gérance avec effet en date d'aujourd'hui.

Les gérants démissionnant sont les suivants:

- M. Eduardo González Gómez,
- M. Alain Blondlet, et
- M. Alberto Morandini.

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, DECIDE de nommer en conformité avec la loi espagnole applicable et l'article 19 des statuts de Generación Eléctrica Europea, S.LU. comme membres du conseil de gérance pour une durée illimitée ou pour une durée autre telle autorisée par la loi espagnole et les statuts de Generación Eléctrica Europea, S.L., à savoir:

1. Compañía General de Servicios Empresariales, S.A.U., représenté par M. Jesús Manuel Somoza Serrano, espagnol, major, Économiste, marié, avec I.C. N ° 1.382.744-F et avec adresse professionnelle à C/Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Espagne;

2. Corporación Española de Servicios, S.A., représenté par M. Eduardo González Gómez, espagnol, major, Ingénieur, veuf, avec I.C. N° 134.755 K et adresse professionnelle à C/Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Espagne; et

3. Europea de Gestión, S.A.U., représenté par M. Juan Cervigon Simo, espagnol, major, Mathématicien, marié, I.C. N ° 19.886.816-G et adresse professionnelle à C/Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Espagne.

Leur mandat sera d'une durée illimitée conformément au droit applicable espagnol.

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, DECIDE de conférer tous pouvoirs à chacune des personnes désignées dans la présente résolution agissant individuellement et avec pleins pouvoirs de substitution:

- pour modifier les statuts de "Generación Eléctrica Europea, S.LU.", et l'acte de transfert du siège statutaire et de l'administration centrale en Espagne;

- pour se présenter devant un notaire espagnol en relation avec les résolutions qui devront être adoptées afin de rendre effectif le Transfert de Siège;
- pour permettre l'enregistrement avec le Registre de Commerce compétent de Madrid, Espagne; et
- en général pour accomplir toutes les formalités et/ou actions à effectuer toute radiation, enregistrement et publication de toute manière pouvant être requises par les autorités espagnoles compétentes en vue de l'enregistrement de la Société en tant que société à responsabilité limitée (Sociedad de Responsabilidad Limitada Unipersonal) et la continuité de la Société selon les lois espagnoles.

Cinquième résolution

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, DECIDE d'accorder pleine décharge aux gérants actuels dans l'exercice de leurs fonctions et ce jusqu'à ce jour.

Sixième résolution

- L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, DECIDE de déléguer à
- M. José Maria Oliver Garcia, espagnol, majeur, juriste, marié, Cl. N° 50.273.497-M; et/ou
 - Mme Cristina López Barranco, espagnole, majeure, juriste, mariée, Cl. N 1.931.919-B,
- tous les deux avec adresse professionnelle à C/ Federico Salmón 13, 28016 Madrid, Espagne, tous les pouvoirs, chacun sous sa signature individuelle et avec pleins pouvoirs de substitution:
- pour modifier les statuts de "Generación Eléctrica Europea, S.LU.", ainsi que l'acte de transfert du siège statutaire et de l'administration centrale en Espagne;
 - pour se présenter devant un notaire espagnol en relation avec les résolutions qui devront être adoptées afin de rendre effectif le Transfert de Siège;
 - pour permettre l'enregistrement auprès du Registre de Commerce compétent de Madrid, Espagne; et
 - en général pour accomplir toutes les formalités et /ou actions afin d'effectuer toute radiation, enregistrements et publications de toute manière pouvant être requises par les autorités espagnoles compétentes en vue de l'enregistrement la Société en tant que société à responsabilité limitée (Sociedad de Responsabilidad Limitada Unipersonal) et la continuité de la Société selon les lois espagnoles.

Déclaration pro fisco

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, DECIDE que le transfert du siège et en conséquence le changement de nationalité ne produira aucun effet sur la personnalité juridique de la Société qui continuera sans aucune liquidation en Espagne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la Société à raison du présent acte, sont estimées à approximativement EUR 2.000,-.

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE notarié, dressé et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: P. BASLER GRE TIC et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 juin 2009. Relation: LAC/2009/21753. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009122848/352.

(090148387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

GREP Toulouse, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 44.375,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.261.

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire, résidant à Luxembourg.

A comparu:

GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 101.510, étant l'associé unique (l'"Associé Unique") de (et agissant en cette capacité) la Société.

La comparante ci-dessus est représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée par l'Associé Unique le 18 juin 2009.

Laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui auprès des autorités d'enregistrement (le "Mandataire").

Le Mandataire a déclaré et a requis le notaire d'acter:

1. que la Société a été constituée par un acte notarial dressé le 28 novembre 2007 par Maître Henri Hellinckx, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3, page 124 en date du 3 janvier 2008 et dont les statuts ont été modifiés depuis la constitution de la Société le 19 novembre 2008 par l'acte notarial n° 53720 dressé par Maître Joseph Elvinger, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 83, page 3984 en date du 14 janvier 2009;

2. que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à quarante-quatre mille trois cent soixante-quinze euros (44.375,- EUR), représenté par mille sept cent soixante-quinze (1.775) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, intégralement libérées;

3. que l'Associé Unique de la Société détient toutes les mille sept cent soixante-quinze (1.775) parts sociales de la Société avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

L'Associé Unique représentant l'ensemble du capital social de la Société et, représenté comme indiqué ci-dessus demande au notaire de prendre acte, conformément à l'article 13 des Statuts de la Société, des résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique, après avoir dûment examiné, analysé et considéré les comptes annuels de la Société pour l'exercice social clos le 31 décembre 2008, consistant en le compte de profits et pertes et le bilan de la Société au 31 décembre 2008, tels que présentés en Annexe (les "Comptes Annuels"), décide d'approuver les Comptes Annuels tels que soumis à l'Associé Unique par les gérants de la Société.

Seconde résolution

L'Associé Unique prend acte qu'il apparaît des Comptes Annuels que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 consiste en une perte de 311.667,- EUR (trois cent onze mille six cent soixante-sept euros) et décide de reporter ladite perte.

Troisième résolution

L'Associé unique décide la poursuite des activités de la Société malgré une perte pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 de plus de 75 % du capital social de la Société.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de donner décharge aux gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2008.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège statutaire de la Société de Luxembourg (Grand-Duché) à Paris (France) au 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris et de faire adopter par la Société la nationalité française, conformément à la loi française, le transfert ne donnant lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une nouvelle société, le tout sous la condition suspensive de l'immatriculation de la société au registre de commerce et des sociétés de PARIS, conformément à ce qui précède.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil de gérance et à tout clerc du notaire soussigné pour faire opérer la radiation de la société au registre de commerce de Luxembourg sur base d'un extrait K BIS émanant du Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS.

Faute de réalisation de la condition ci-avant fixée, la résolution afférente sera à considérer comme non avenue.

Sixième résolution

Concomitamment et sous la même condition suspensive, l'Associé Unique décide de révoquer les gérants de la Société actuellement en fonction, de leur accorder décharge pour l'exécution de leur mandat, et, de nommer en tant que gérants de la Société pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des associés appelée à statuer sur l'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009:

- Monsieur Stephen Cowen, né le 12 septembre 1965 à Littlehampton (Grande-Bretagne) et demeurant 24, rue Léon Jost, 75017 Paris (France);

- Monsieur Frederik Foussat, né le 12 mars 1972 à Paris et demeurant 36, allée des Grandes Fermes, 92420 Vaucresson (France);

- Monsieur James Raynor, né le 17 juillet 1973 à Nottingham (Grande-Bretagne) et demeurant 48, rue St Placide, 75006 Paris (France).

Septième résolution

Concomitamment, et sous la même condition suspensive, l'Associé Unique décide de procéder à une refonte complète des statuts pour les adapter à la législation française et de leur donner la teneur suivante:

STATUTS

Préambule

La société GROSVENOR RETAIL EUROPEAN PROPERTIES II S.à.r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.510, est l'associé unique (ci-après "l'Associé Unique") de la société GREP Toulouse, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de 44.375,- euros ayant son siège social 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.261 (ci-après la "Société").

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, l'Associé Unique a décidé le ou aux environs du 25 juin 2009:

(i) de transférer le siège social de la Société du Luxembourg en France, à Paris (75008), 69, boulevard Haussmann,

(ii) de faire adopter par la Société la nationalité française,

(iii) de procéder à une refonte complète des statuts de la Société pour les adapter à la législation française, en l'occurrence à celle des sociétés à responsabilité limitée de droit français,

Au regard du droit luxembourgeois, ledit transfert a été effectué avec maintien de la personnalité morale de la Société, laquelle est reconnue par la loi française.

En conséquence et aux fins d'immatriculation de la Société au greffe du tribunal de commerce de Paris, l'Associé Unique a adopté les statuts suivants:

" Art. 1^{er}. Forme.

La Société est une société à responsabilité limitée. Elle est régie par les présents statuts.

Elle a un caractère unipersonnel qu'elle peut perdre sans modification de forme.

Art. 2. Dénomination.

La Société est dénommée: GREP Toulouse

Art. 3. Objet.

La Société a pour objet:

- l'acquisition, directement ou indirectement, la propriété, l'exploitation par bail, location ou autrement et la cession éventuelle de tous biens et droits immobiliers en France ou à l'étranger;

- l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection, l'aménagement, la mise en valeur, la transformation, l'administration et la gestion notamment immobilière de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire;

- l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés françaises ou étrangères, l'acquisition de tous titres, droits et actifs par voie de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et mise en valeur;

- d'emprunter de l'argent sous toutes formes et d'obtenir des prêts sous toutes formes et de lever des fonds à travers, y compris mais sans être limitée à, l'émission d'obligations, dans le cadre de l'objet décrit ci-dessus;

- de contracter des emprunts et d'accorder aux sociétés dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties;

- de faire toutes opérations commerciales, techniques et financières ou des opérations d'investissements en titres ou dans le domaine immobilier, si ces opérations sont utiles à la réalisation de son objet tel que décrit dans le présent article.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Art. 4. Siège.

Le siège de la Société est fixé à PARIS (75008), 69, boulevard Haussmann.

Il ne peut être déplacé même dans le même département ou dans un département limitrophe que par décision de l'associé unique.

Art. 5. Durée.

La durée de la Société est de 99 années.

Art. 6. Formation du capital.

L'apport fait à la constitution de la Société d'un montant de 12.500,- euros est un apport de numéraire libéré intégralement.

Art. 7. Capital - Parts sociales.

Le capital social est fixé à 44.375,- euros.

Il est divisé en 1.775 parts de 25,- euros chacune, numérotées de 1 à 1.775.

L'associé unique déclare que les parts ainsi créées lui appartiennent en totalité.

Art. 8. Droits des parts sociales.

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et l'actif social. En cas de votes, chaque part donne droit à une voix.

En cas de démembrement de la propriété des parts, le nu-proprétaire prend toutes décisions conformément aux dispositions de l'article 13, sauf en ce qui concerne l'affectation des bénéfices qui est décidée par l'usufruitier auquel la gérance doit, à cet effet, présenter les comptes comme au nu-proprétaire non gérant.

Art. 9. Transmission de parts.

La cession des parts s'opère par un acte authentique ou sous seing privé. Elle est rendue opposable à la Société et aux tiers dans les formes prévues par les dispositions légales.

En cas de disparition de la personnalité morale de l'associé unique, ses parts sont transmises à ses ayants droit.

Si les parts deviennent en totalité la propriété d'une personne physique, en cas de décès de cette personne, ses parts se transmettent à ses héritiers et ayants droit. En cas de dissolution de la communauté de biens par le décès du conjoint de cet associé unique, les parts ne se transmettent aux héritiers et ayants droit du défunt que s'ils sont agréés par l'associé. En cas de dissolution intervenant du vivant des époux, la liquidation de communauté ne peut attribuer au conjoint de l'associé unique des parts sociales que s'il est agréé par cet associé. Cet agrément est également requis pour permettre au conjoint commun en biens de l'associé de devenir personnellement associé par revendication de cette qualité faite postérieurement à l'apport ou à l'acquisition des parts effectué par son conjoint.

Art. 10. Liquidation judiciaire de l'associé - Disparition de sa personnalité morale.

La disparition de la personnalité morale de l'associé unique ou sa liquidation judiciaire n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Si l'associé unique est une personne physique, son décès, son incapacité, sa liquidation judiciaire comme toute autre mesure d'interdiction n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 11. Conventions entre la société et l'associé ou un gérant.

Les conventions conclues entre la Société et l'associé unique doivent être mentionnées dans le registre des délibérations, celles conclues avec le gérant non associé, s'il n'existe pas de commissaire aux comptes, sont soumises à la procédure d'approbation préalable prévue par la loi.

Ces dispositions s'étendent aux conventions passées avec une société dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du conseil de surveillance, est simultanément associé ou gérant de la Société.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Il est interdit aux gérants, aux représentants légaux de la personne morale associée ou, le cas échéant, à l'associé personne physique, de contracter, sous quelque forme que ce soit, des emprunts auprès de la Société, de se faire consentir par elle un découvert, en compte courant ou autrement, ainsi que de faire cautionner ou avaliser par elle leurs engagements envers les tiers. Cette interdiction s'applique également à leur conjoint, ascendants ou descendants ainsi qu'à toute personne interposée.

Art. 12. Gérance.

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques, désignés par l'associé unique, pour une durée limitée ou non.

Tout gérant peut résigner ses fonctions en prévenant l'associé unique trois mois au moins à l'avance.

Les gérants sont révocables par l'associé unique. Si la révocation est décidée sans justes motifs, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Chaque gérant a droit à un traitement déterminé par l'associé unique.

Dans les rapports avec les tiers, chacun des gérants a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances, sans avoir à justifier de pouvoirs spéciaux.

Dans les rapports avec l'associé, les gérants ont les pouvoirs nécessaires pour faire toutes les opérations se rattachant à l'objet social, dans l'intérêt de la Société. Toutefois, chacun des gérants ne peut valablement engager la Société qu'avec la signature d'un autre gérant.

Le ou les gérants sont tenus de consacrer le temps et les soins nécessaires aux affaires sociales.

Ils peuvent, d'un commun accord, déléguer les pouvoirs qu'ils jugent convenables à un ou plusieurs directeurs et constituer des mandataires spéciaux et temporaires.

Art. 13. Décisions de l'associé unique - Droit de communication.

L'associé unique exerce les pouvoirs que les dispositions applicables aux sociétés à responsabilité limitée réservent à la collectivité des associés.

Il peut décider la modification des statuts dans toutes leurs dispositions, à l'exception de la transformation de la Société si la nouvelle forme requiert l'existence de plusieurs associés.

Dans les six mois de la clôture de l'exercice, l'associé unique, statue sur les comptes et l'affectation des résultats. Les comptes, le rapport de gestion et, le cas échéant, le rapport des commissaires aux comptes sont adressés par le gérant à l'associé unique un mois avant l'expiration du délai prévu ci-dessus. Pendant ce délai, l'inventaire est tenu au siège social à la disposition de l'associé unique qui a par ailleurs un droit de communication sur tous les documents sociaux prévus par la loi.

L'associé unique ne peut déléguer les pouvoirs qu'il détient en sa qualité d'associé. Les décisions qu'il prend au lieu et place de l'assemblée sont répertoriées dans un registre.

Art. 14. Exercice social.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

A la clôture de chaque exercice, la gérance dresse l'inventaire de l'actif et du passif et établit les comptes annuels. Elle établit également le rapport de gestion.

Art. 15. Affectation et Répartition des bénéfices.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et de la dotation à la réserve légale et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est à la disposition de l'associé unique qui peut, en tout ou en partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou l'appréhender à titre de dividende.

En outre, l'associé unique peut décider de s'attribuer des sommes prélevées sur les réserves dont il a la disposition. En ce cas, il est indiqué les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Art. 16. Contrôle des commissaires aux comptes.

Le contrôle des comptes est exercé, le cas échéant, par un ou plusieurs commissaires aux comptes nommés par l'associé unique.

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

A l'expiration de la Société, sauf décision de prorogation, la Société est dissoute.

La dissolution de la Société peut aussi résulter d'une décision de l'associé unique.

A l'expiration de la durée de la Société ou en cas de dissolution anticipée, la Société est en liquidation, sauf dans les cas prévus par la loi, notamment lorsque l'associé unique est une personne morale.

Art. 18. Contestations.

Les contestations entre l'associé, le gérant, le liquidateur, au sujet des affaires sociales, sont soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

Art. 19. Référence aux dispositions propres aux SARL.

Pour le surplus, il est fait référence, en tant qu'elle s'applique à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée aux dispositions légales et réglementaires propres aux sociétés à responsabilité limitée.

Art. 20. Perte du caractère unipersonnel de la société.

L'existence de plusieurs associés entraîne la disparition du caractère unipersonnel de la Société. Telle est la conséquence notamment de la survenance d'une indivision en propriété sur les parts sociales, chaque indivisaire ayant la qualité d'associé.

La Société se trouvera alors régie par les dispositions propres aux sociétés à responsabilité limitée dont le capital est la propriété de plusieurs associés. Les dispositions ci-dessus pour autant qu'elles ne sont pas spécifiques à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ni contraires aux articles 21 à 26 ci-après seront également applicables à la Société sans préjudice de la faculté laissée alors aux associés de modifier les statuts.

Art. 21. Décisions collectives.

La volonté des associés s'exprime par des décisions collectives qui obligent tous les associés.

Ces décisions sont qualifiées d'extraordinaires lorsqu'elles entraînent modification des statuts, agrément en qualité d'associé ou autorisation de transmission de parts et d'ordinaires dans tous les autres cas. Elles résultent, au choix de la gérance, d'une assemblée générale ou d'une consultation écrite des associés. Elles peuvent également résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte. Toutefois la réunion d'une assemblée est obligatoire pour statuer

sur l'approbation des comptes de chaque exercice, pour procéder au remplacement du gérant en cas de décès du gérant unique et pour statuer sur toutes les modifications statutaires visées à l'article 22 pour lesquelles un quorum est prévu.

Les assemblées sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par les dispositions en vigueur. Pour justifier de leur présence, une feuille de présence est émargée par les membres de l'assemblée. Toutefois, le procès-verbal de l'assemblée en tient lieu lorsqu'il est signé de tous les associés présents.

Enfin, la volonté unanime des associés peut être constatée par des actes, sauf si la tenue d'une assemblée est légalement obligatoire.

Art. 22. Majorités.

Les décisions collectives ordinaires sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Si cette majorité n'est pas obtenue, les associés sont consultés ou convoqués une deuxième fois et les décisions sont alors valablement adoptées à la majorité des votes émis.

Les décisions extraordinaires doivent être adoptées:

- à l'unanimité des associés pour changer la nationalité de la Société, obliger un des associés à augmenter son engagement ou transformer la Société en société en nom collectif, en société en commandite simple ou par actions, en société par actions simplifiée ou en société civile,

- à la majorité prévue à l'article 25 pour les décisions d'agrément,

- à la majorité ordinaire pour augmenter le capital par incorporation de bénéfices ou de réserves. Cette règle de majorité est également applicable à la transformation en société anonyme dans le cas où les capitaux propres excèdent le chiffre fixé par les dispositions légales prévoyant cette opération,

- l'assemblée ne délibère valablement sur les autres décisions extraordinaires que si les associés présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le quart des parts sociales et, sur deuxième convocation, le cinquième de celles-ci. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des parts sociales détenues par les associés présents ou représentés.

Art. 23. Modifications du capital.

Les augmentations de capital par attribution de parts gratuites, l'échange de parts consécutif à une opération de fusion ou de scission, de regroupement ou de division, les réductions de capital par réduction du nombre de parts peuvent toujours être réalisés malgré l'existence de rompus.

Toute personne entrant dans la Société à l'occasion d'une augmentation de capital et qui serait soumise à agrément comme cessionnaire de parts sociales doit être agréée dans les conditions fixées à l'article 25.

Art. 24. Parts sociales.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société. Pendant la durée de l'indivision, pour le calcul de la majorité en nombre, chaque indivisaire compte comme associé, s'il n'est pas soumis à agrément.

Pour les parts dont la propriété est démembrée, le droit de vote appartient au nu-propriétaire sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices où il est réservé à l'usufruitier.

Art. 25. Transmission des parts - Agrément.

Les parts se transmettent librement à titre gratuit ou onéreux entre associés, entre ascendants et descendants et entre conjoints. Elles ne peuvent être transmises à d'autres personnes qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales, ces majorités étant déterminées compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant. Les dispositions légales et réglementaires relatives à la procédure, aux conditions d'agrément et aux conséquences de son refus sont applicables.

En cas de décès d'un associé, ses parts sont librement transmises à ses héritiers ou ayants droit. Elles sont aussi librement transmises en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, que cette liquidation intervienne du vivant des époux ou au décès de l'un d'eux.

La qualité d'associé est librement reconnue au conjoint commun en biens de l'associé qui, durant la communauté, notifie son intention d'être personnellement associé postérieurement à l'apport ou à l'acquisition de parts effectué par son conjoint.

Les parts sont également librement transmises en cas de fusion ou de scission d'une personne morale associée ainsi qu'en cas de dissolution de la société associée après réunion de toutes les parts en une seule main. Toutes autres transmissions ayant leur origine dans la disparition de la personnalité morale d'un associé sont soumises à agrément, à moins qu'elles n'en soient dispensées parce que bénéficiant à des personnes déjà associées.

Art. 26. Conventions entre la société et ses associés ou gérants.

Les conventions passées entre la Société et ses associés ou gérants sont soumises au contrôle des associés dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions en vigueur.

Art. 27. Réunion de toutes les parts dans une même main.

La Société retrouvera son caractère unipersonnel dès la réunion de toutes les parts sociales dans une même main. Elle adoptera à nouveau le fonctionnement d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée selon les dispositions précisées aux articles 9 à 20.

Art. 28. Publicité - Pouvoirs.

Tous pouvoirs sont donnés à la gérance à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, notamment l'immatriculation."

Coûts

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèveront à approximativement mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Après que lecture de l'acte a été faite au mandataire de la personne comparante et dont le notaire connaît le nom, prénom, état civil et résidence, le mandataire pré-mentionné a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juin 2009. Relation: LAC/2009/25409. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009122847/300.

(090148398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Electricité Thewes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6437 Echternach, 17, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 99.666.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf,

le quinze septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Monsieur Nicolas THEWES, maître-électricien, demeurant à L-9391 Reisdorf, 9, rue de la Gare.

Lequel comparant a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

I.- Que le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée ELECTRICITE THEWES S.à r.l., avec siège social à L-6437 Echternach, 17, rue Ermesinde, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 99.666.

II.- Que la société a un capital social d'un montant de trente-et-un mille Euros (€ 31.000.-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit Euros (€ 248.-) chacune.

III.- Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Emile SCHLESSER, de résidence à Luxembourg, en date du 18 mars 1994, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 277 du 21 juillet 1994 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Emile SCHLESSER en date du 5 mars 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 496 du 12 mai 2004.

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

Ensuite le comparant, en sa qualité d'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la société. Il déclare que la société n'a pas de dettes et que des provisions ont été faites pour couvrir les frais de dissolution.

Deuxième résolution

L'actif et le passif de la société sont intégralement repris par l'associé unique.

Troisième résolution

Les livres et documents comptables de la société seront conservés par l'associée unique pendant cinq ans à l'adresse suivante: L-9391 Reisdorf, 9, rue de la Gare.

Quatrième résolution

L'associé unique donne décharge au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

Constatation

Suite aux résolutions qui précèdent l'associé unique constate que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et il requiert la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. THEWES, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 15 septembre 2009. Relation: ECH/2009/1321. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €

Le Receveur (signé): J.- M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 18 septembre 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009122855/46.

(090147995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

ACFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 129.021.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf.

Le seize septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg),

A COMPARU:

ERACO LTD, société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, immatriculée sous le numéro 493668,

ici représentée par Monsieur Tom FELGEN, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, en vertu d'un pouvoir spécial lui donné en date 30 avril 2002,

lequel pouvoir, après avoir été signé "ne varietur" par le notaire instrumentant et le comparant, restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme ACFA S.A., avec siège social à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 129.021 (2007 2216 971), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 juin 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1628 du 2 août 2007.

II.- Que le capital de la société s'élève actuellement à trente-deux mille Euros (€ 32.000.-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-deux Euros (€ 32.-) chacune, intégralement souscrites et libérées.

III.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la société ACFA S.A., et qu'elle a pris la décision de dissoudre la société, avec effet immédiat.

IV.- Que la comparante se trouve investie de tout l'actif et de tout le passif de la société dissoute dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

Les droits et engagements de la société dissoute sont transmis à titre universel à ERACO LTD.

V.- Que la société ne possède pas d'immeubles.

VI.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

VII.- Que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une période de cinq ans à son ancien siège social à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

VIII.- Pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Ceci exposé la comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire de constater que la société anonyme ACFA S.A. est dissoute de plein droit, et que la comparante, représentée comme dit ci-avant, exerçant tous les droits

attachés à la propriété de toutes les actions de la société, est investie de tout l'actif et de tout le passif de la société, dont la liquidation se trouve dès lors définitivement clôturée.

A l'appui des déclarations et constatations qui précèdent, le comparant, agissant comme dit ci-avant, a produit au notaire soussigné les mille (1.000) actions de la société qui à l'instant et en présence du notaire soussigné ont été annulées.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: T. FELGEN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 18 septembre 2009. Relation: ECH/2009/1342. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 septembre 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009122770/50.

(090148389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Active Learning, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 148.214.

STATUTS

L'an deux mil neuf, le trente et un août.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

- 1.- Madame Caroline PUTZEIS, née à Verviers, le 28 juin 1971, (fiscaliste), demeurant à L-9948 Biwisch, Maison 3
- 2.- Monsieur Pascal LEJEUNE, né à Verviers, le 17 octobre 1970, (Plombier-zingueur), demeurant à L-9948 Biwisch, Maison 3

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Active Learning.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'activité de formation professionnelle continue. En outre, la société pourra exercer toute prestation de service à l'exclusion des prestations d'expert-comptable et réviseur d'entreprise. D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation. La société peut également prendre des participations dans d'autres sociétés.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- €) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- Madame Caroline Putzeis, préqualifié, quatre cent quatre-vingt-dix parts sociales	490
2. Monsieur Pascal Lejeune, préqualifiée, dix parts sociales	10
Total des parts: cinq cents parts	500

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.- €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présentes statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social.

Les associés peuvent, à l'unanimité des voix, déterminer le nombre de part sociale nommée respectivement "classe A", "classe B" et "classe C", ainsi que le mode d'allocation du bénéfice alloué à chacune de ces classes. Cette décision sera arrêtée dans les minutes de l'assemblée générale et fera partie intégrante des présents statuts.

Art. 6. Les parts sociales sont insaisissables. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

En cas de transmission pour cause de mort à des non-associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

En cas de refus d'agrément il est procédé comme prévu à l'article 6.

Art. 8. Les créanciers, ayants droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables ad nutum à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée. Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Art. 15. Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Les associés pourront décider, à la majorité fixée par les lois afférentes, que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire ou distribué aux associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives ou, à défaut, par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement, statuant sur requête de tout intéressé.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Disposition générale

Art. 17. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

93114

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.000,- EUR.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi à L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
- 2.- Le nombre des gérants est fixé à un.
- 3.- L'assemblée générale désigne pour une durée indéterminée:

Madame Caroline PUTZEIS, prénommée, gérante unique. La société sera valablement engagée par la signature de la gérante.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Putzeis, P. Lejeune, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 7 septembre 2009 - Relation: WIL/2009/714 - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 17 septembre 2009.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2009122760/113.

(090148221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Immobilière Hamm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 148.211.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf.

Le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU

La société anonyme IMMO HORIZON S.A., avec siège social à L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle-Etoile), inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 80.275,

ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Maximilien dit Max LEESCH, commerçant, demeurant à L-8387 Koerich, Chalet Saint-Hubert.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de IMMOBILIERE HAMM S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Bertrange.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur et la gestion de tous immeubles pour son compte propre ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000.-), représenté par soixante-deux mille (62.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont obligatoirement nominatives et ne peuvent être converties en actions au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales.

Cession d'actions

a) Les actions sont librement cessibles entre les actionnaires de la société. Les cessions et transmissions d'actions à tout tiers nécessitent l'agrément de quatre-vingt pourcent (80%) des actionnaires et sont soumises à un droit de préemption au profit des autres actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social. Le cédant devra notifier son intention de céder la totalité ou partie des actions par lettre recommandée au Conseil d'Administration de la société en indiquant le nombre des actions dont la cession est envisagée et le prix éventuel. Le Conseil d'Administration devra immédiatement en aviser les autres actionnaires par lettre recommandée. Le droit de préemption devra être exercé endéans les trois mois à partir de la date de la notification par le cédant au Conseil d'Administration. Au cas où un actionnaire n'exercerait pas son droit de préemption endéans le délai imparti, les actionnaires restants et ayant exercé leur droit de préemption pour leur part, pourront exercer en proportion de leur participation leur droit de préemption durant un nouveau délai d'un mois débutant après la notification par le Conseil d'Administration de la décision de l'actionnaire refusant d'exercer son droit de préemption.

Au cas où les actionnaires restants n'exerceraient pas leur droit de préemption dans le délai il est loisible à la société par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration, d'acquérir les actions du cédant en respectant les conditions légales.

b) En cas de décès d'un actionnaire de la société, les actions sont transmises aux héritiers ou ayants-droit, sauf en cas de renonciation. Le droit de préemption d'achat des actions est également opposable aux héritiers ou ayants-droit de l'actionnaire décédé.

c) En cas de cession d'actions pour quelque cause que ce soit, et à défaut d'accord sur le prix, la détermination du prix sera faite par voie d'expertise.

Dans ce cas le ou les actionnaires qui entendent céder leurs actions, le ou les actionnaires qui se proposent de les acquérir et le président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg désigneront chacun un expert pour fixer la valeur de cession.

En cas d'acquisition des actions par la société ou par les actionnaires, le prix de ces actions déterminé comme indiqué ci-avant, augmenté du taux d'intérêt légal, sera payable en cinq (5) annuités égales le premier janvier de chaque année.

Administration - Surveillance

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiquée dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée. La présence peut également être assurée par téléphone ou vidéoconférence.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en son lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes, télex ou fax.

Un administrateur, ayant des intérêts personnels opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

Lorsque la société comprend un associé unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

Art. 8. Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signés par au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou l'administrateur unique.

Art. 9. Le ou les administrateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de gestion intéressant la société, quelle que soit la nature ou l'importance de ces opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la société.

Avec l'accord de l'assemblée générale, le ou les gérants peuvent faire tous actes de disposition, notamment acheter, échanger et vendre tous immeubles, contracter tous prêts et ouvertures de crédits et consentir toutes hypothèques.

Ils représentent la société vis-à-vis des tiers et de toute administration.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs-délégués.

La délégation de la gestion journalière de la société à un membre du conseil d'administration de même que la révocation dudit délégué est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra aussi instituer un comité exécutif, composé de membres du conseil d'administration et fixer le nombre de ses membres. Le comité exécutif pourra avoir tels pouvoirs et autorité d'agir au nom du conseil d'administration que ce dernier aura déterminé par résolution préalable. A moins que le conseil d'administration n'en dispose autrement, le comité exécutif établira sa propre procédure pour la convocation et la tenue de ses réunions.

Le conseil d'administration fixera, s'il y a lieu, la rémunération des membres du comité exécutif.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, et sous respect des dispositions de l'article 9 ci-avant, la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs, ou encore par la signature individuelle du délégué à la gestion journalière, dans les limites de ses pouvoirs, ou par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

Art. 13. La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique, qui fixe le nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pourra pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

Assemblées

Art. 14. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mardi du mois de mai à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Dans la mesure où il n'est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité des quatre-vingt pour cent (80%) des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Toute modification des statuts et toutes les nominations statutaires sont décidées à la majorité des actionnaires représentant quatre-vingt pour cent (80%) du capital social.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale ou de l'associé unique.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale ou par l'associé unique qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Modifications statutaires

Art. 21. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire décidant à la majorité des quatre-vingt pour cent (80%) des actionnaires présents et votants, comme indiqué ci-avant.

Disposition générale

Art. 22. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2010.

Souscription et libération

Les soixante-deux mille (62.000) actions ont été souscrites par la société anonyme IMMO HORIZON S.A., avec siège social à L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle-Etoile), inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 80.275.

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 25 août 2006 ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille trois cents Euros (€ 1.300.-).

Réunion en assemblée générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, la comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à un et celui des commissaires à un.
- 2.- A été nommé administrateur unique:

La société anonyme IMMO HORIZON S.A., avec siège social à L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle Etoile), inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 80.275,

représentée par ses représentants permanents, à savoir:

- Monsieur Maximilien dit Max LEESCH, commerçant, demeurant à L-8387 Koerich, Chalet Saint-Hubert,
 - Madame Doris LEESCH, employée privée, demeurant à L-1933 Luxembourg, 6, rue Siggy v. Letzebuerg,
 - Monsieur Joseph dit Jeff LEESCH, employé privé, demeurant à L-7392 Blaschette, 8, rue du Gruenewald,
- lesquels peuvent agir au nom et pour le compte de la Société.

- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société anonyme BDO Compagnie Fiduciaire, avec siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 147.571.

- 4.- Le mandat de l'administrateur unique prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Le mandat du commissaire expirera à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2009.

- 5.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

- 6.- Le siège social de la société est fixé à L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle-Etoile).

DONT ACTE, fait et passé à Bertrange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. LEESCH, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 18 septembre 2009. Relation: ECH/2009/1346. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 septembre 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009122757/236.

(090148192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Finelco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 98.513.

Il résulte du PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2009 que:

1) Messieurs

BECK	Frank
ELSEN	Gust
GLAESENER	Lutwin
MAQUET	Mathis
PICARD	Marc
ZIGRAND	Armand

demeurant tous à Luxembourg 7, rue Christophe Plantin

sont nommés membres du conseil d'administration pour leurs fonctions d'administrateurs.

2) Messieurs

BECK	Frank
ELSEN	Gust
GLAESENER	Lutwin
PICARD	Marc

demeurant tous à Luxembourg 7, rue Christophe Plantin

sont nommés délégués à la gestion journalière pour leurs fonctions de membres du Comité de Direction.

Le mandat du commissaire est confié à la société Autonome de Révision avec siège à Luxembourg.

Tous les mandats expireront lors de l'assemblée générale de 2010.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

FINELCO SA

Signatures

Référence de publication: 2009117281/27.

(090140617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2009.

Mirae Asset Global Discovery Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 138.578.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui s'est tenue le mardi 21 juillet 2009 à 10 heures dans les locaux de Citibank International plc (Luxembourg Branch), 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg

L'Assemblée approuve la ré-élection de Monsieur LEE Tuck Chung, demeurant 45-1, Yoido-dong, Youngdeungpo-gu, 150-994 Seoul, République de Corée, Monsieur KIM Seung Gil, demeurant 45-1, Yoido-dong, Youngdeungpo-gu, 150-994 Seoul, République de Corée, et de Monsieur SIT Wing Fai Wilfred, demeurant 1 Queen's Road, Three Pacific Place, 15th floor, Hong Kong, comme Administrateurs de Mirae Asset Global Discovery Fund pour une durée d'un an se terminant à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire en 2010.

L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur OH In-Seok Edward avec effet au 31 décembre 2008. L'Assemblée a approuvé l'élection de Monsieur LEE Cheol-Seong, demeurant 45-1, Yoido-dong, Youngdeungpo-gu, 150-994 Seoul, République de Corée, comme Administrateur de la Sicav jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010 (en remplacement de Monsieur OH-In-Seok Edward).

L'Assemblée prend également note de la démission de Monsieur KIM Mi Seob de son poste d'Administrateur de la Sicav avec effet au 1^{er} mars 2009. L'Assemblée approuve l'élection de Monsieur PARK Myung Joo, demeurant 40 Bank Street 19th floor, Canary Wharf, London E14 5DS, Royaume-Uni, comme Administrateur de la Sicav, en remplacement de Monsieur KIM Mi Seob, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

L'Assemblée approuve également la ré-élection des Auditeurs, Ernst & Young Luxembourg, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, pour une durée d'un an se terminant à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire en 2010.

Pour le compte de Mirae Asset Global Discovery Fund

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Emilie RAMPONI

Référence de publication: 2009120416/27.

(090144757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2009.

Oracle Finance, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.323.

—
EXTRAIT

Il résulte de résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 4 août 2009 que Monsieur Alexander Emile Bernard Maria van der Ven, né le 29 janvier 1973 à Bommel (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 6, Rijnzathe, 3454PV De Meern, (Pays-Bas), a été nommé gérant A de la Société.

De telle sorte que le Conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- Gérant A: M. Jonathan Grahmann, ayant son adresse professionnelle au 82, Northumberland Road, Ballsbridge, IRL 2493, Dublin 4, Ireland;

- Gérant A: M. Marcel van de Molen, ayant son adresse professionnelle au 2, Tedingeroord, NL-2493 ZD La Haye (Pays-Bas);

- Gérant A: M. Alexander Emile Bernard Maria van der Ven, ayant son adresse professionnelle au 6, Rijnzathe, 3454PV De Meern, (Pays-Bas);

- Gérant B: M. Luca Gallinelli, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

Pour Oracle Finance

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2009115089/25.

(090138103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Britanny Investment, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 22.404.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 23 juillet 2009

Le mandat de Monsieur John SEIL n'a pas été renouvelé.

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à Luxembourg,

- Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à Luxembourg.

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à Luxembourg, L-1653

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014:

- AUDIEX S.A., 57 avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration lors de sa réunion du 23 juillet 2009

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Luc HANSEN, président du conseil d'administration de la société. La nomination de Monsieur Luc HANSEN en qualité de président du conseil d'administration prend effet à partir de ce jour. La durée de son mandat de président du conseil sera fonction de celle de son mandat d'administrateur de la société et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de la fonction de président.

Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009120912/29.

(090145089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2009.
